# DE L'EQUIPEMENT

Service Maritime

Cellule Hydrologie\_Pollution

ASSAINISSEMENT
et SALUBRITE
du LITTORAL \_ 1982

CALVADOS



assaint Clittoral

DREAL NORMANDIE

Nº d'inventaire : 1373

h. 2

LIT REG. ASS.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Délégation Régionals

ASS. à l'Anni teutine et à l'Environnement

1 14, tue des Groisiers B. P. Functionneire

14087 OALN BODEX Telephone (31) 85.52.36

#### 1ère partie - La salubrité du littoral

I - REMARQUE PRELIMINATRE
II - SALUBRITE DES BAIGNADES
III - SALUBRITE DES COQUILLAGES

#### 2ème partie - L'assainissement du littoral

I - REMARQUE PRELIMINAIRE
II - ANALYSE PAR CONMUNE

III - ASPECT FINANCIER - PROGRAMMATION 1983

3ème partie - Synthèse

ANNEXE

0 0

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Délégation Régionals

& l'Architecture et à l'Environnement

14037 CAEN CEDEX Telephone (31) 85 82 06

1<sup>e</sup> Partie : la salubrité du littoral

### SCHMAIRE

T	REMARQUE	TO	1737
	There was a way	A character sec.	Lober bond

•	
-	

1.2. 1.3. - Des réseaux de contrôle de la qualité du milieu p. 1

p.30

# II - SALUBRITE DES BAIGLADES

III - SALUBRITE DES COQUILLAGES

2.1	Clasement "santé"
2.2	Classement selon la moyenne géométrique
2.3	Classement selon la notation L.D.R.B.H.
2.4	Résultats salinité
2.5	Commentaires
	2.5.1 Constat de la qualité des baignades en 1982
	2.5.2 Evolution dans le temps
	2.5.3 Relation entre la qualité moyenne
	de 6 plages de la Côte de Nacre et la
	pluviométrie
	2.5.4 Examen de la dégradation à HOULGATE

0

0 0

#### I - REMARQUE PRELIMINAIRE

- 1.1. Dans ce document sont réunis et mis parfois sous forme de courbes ou de cartes les résultats provenant des différents services travaillant sur la salubrité du littoral dans le département du CALVADOS:
  - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.)
  - Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (I.S.T.P.M.)
  - Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E.) Cellule Hydrologie-Pollution (ou Cellule Départementale de lutte contre la Pollution marine)
  - Laboratoire Départemental et Régional de Biologie et d'Hygiène de CAEN (L.D.R.B.H.)
- 1.2. Ce document ne s'intéresse qu'au littoral proche, où se pratiquent baignade, pêche à pied et conchyliculture, et aux pollutions microbiologiques. Ceci exclut donc l'analyse de la pollution générale de la Baie de SEINE, notamment sur le plan physico-chimique, faite par ailleurs dans le cadre du Réseau National d'Observation de la qualité du milieu marin (R.N.O.).

#### 1.3 - Les réseaux de contrôle de la qualité du milieu

- . la D.D.A.S.S. contrîle une trentaine de plages chaque été sur l'ensemble du littoral (analyses bactériologiques + salinité D.D.E. prélèvement dans les zones de baignade à n'importe quel moment de la marée par le L.D.R.B.H.).

  Depuis 1981, les résultats sont mis sur support informatique au CNEXO à BREST (fichier R.N.C.). Les résultats sont régulièrement communiqués aux Maires concernés et servent au classement des plages à l'issue de la saison estivale.
- . le L.D.R.B.H. contrôle en outre les plages une fois par saison (printemps, été- automne) depuis 1971 (campagne dite "Préfecture") ans des conditions standardisées : Prélèvement à mi-marée, au flot et au jusant, par marée de coefficient moyen.
- . la D.D.E. contrôle mensuellement par des analyses très complètes les points suivants (rattachés au R.N.O.) : HERMANVILLE (épave du Courbet), CABOURG (2 miles environ), l'CRNE à la Pointe du Siège, l'estuaire de la DIVES (amont et aval agglomération), l'estuaire de la TOUQUES (amont et aval agglomération).
- . L'I.S.F.P.M. contrôle les coquillages sur les gisements exploités et surtout depuis 1982 sur les zones de pêche à pied, en liaison avec la D.D.A.S.S. et le L.D.R.B.H. en été.
- . Enfin, on citera pour mémoire les nombreux prélèvements effectués dans le cadre de "l'étude Baie des Veys".

#### II - SALUBRITE DES BAIGNADES

Les résultats proviennent du réseau de contrôle des baignades géré par la D.D.A.S.S. entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE.

A titre d'essai, certaines plages ont été contrôlées cette année du 1er JUIN au 30 SEPTEMBRE à l'instar d'autres départements et ceci afin de juger de l'incidence sur le classement.

Ces données peuvent être exploitées ensuite de différentes façons :

- <u>Classement "santé"</u>: c'est le classement officiel en 4 classes basé sur le dépassement des normes
  - A : Bau de bonne qualité
  - . B : Bau de qualité moyenne
  - . C : Eau pouvant être polluée momentanément
  - . D : Eau de mauvaise qualité
- Classement selon la moyenne géométrique : Pour tempérer la "sécheresse" du classement santé, son imprécision et le fait qu'il est basé sur les dépassements de normes, on peut utiliser le classement selon la moyenne géométrique qui donne le niveau de pollution moyen.
- Classement donnant une notation des baignades : La méthode de calcul proposée par le L.D.R.B.H. est basée sur une "moyenne" des dépassements et est donc intermédiaire entre les deux classements précédents.

Elle a l'inconvénient de n'être utilisée que dans le CALVADOS et l'avantage, d'une part d'être plus précise que le classement santé et d'autre part d'être très simple à comprendre, ce qui lui donne une grande valeur informative.

#### 2.1. - Classement "Santé":

Le tableau I reprend le classement des plages de 1979 à 1982 et la carte 1 l'illustre pour 1982.

#### Il apparaît :

- 0 plages classées en A contre 0 en 1981 77 - 5 plages B contre 6 en 1981 - 8 plages 11 C contre 12 en 1981 (C limite de B) 99 - 12 plages C contre 9 EN 1981 11 D contre 6 en 1981 (D limite de C) - 2 plages D contre 4 en 1981 - 4 plages 31 plages contrôlées contre 36 en 1981 en 1982

en remarquant que 2 plages (classées en C) ont été ajoutées en 1982 tandis que 1 plage classée en D, 1 en C et 4 en B ont été retirées.

Si on place la barre en bonne et mauvaise qualité au milieu de la classe C, on note qu'il y a, tant en 1981 qu'en 1982, autant de plages "bonnes" que de plages "mauvaises" dans le CALVADOS.

La comparaison des résultats sur les deux périodes (1er JUIN-30 SEPTEMBRE) et (15 JUIN-15 SEPTEMBRE) montre que le choix de l'une ou l'autre n'a pas d'incidence sur le classement "santé".

Pour comparer aux autres classements, on regroupera les résultats en 4 classes

:	Classe	: 1	: 2 :	3	: 4
:	Critère	В	C limite de B	C	. D
:	Qualité	bonne	moyenne	insuffisante	: mauvaise
	plages	HONFLEUR LE HOME FRANCEVILLE RIVA_BELLA GRANDCAMP	: COLLEVILLE : HERMANVILLE : LION-s/MER : GRAYE : PORT-EN-BESSIN	LUC_S/MER LANGRUNE COURSEULLES ASNELLES	VILLERVILLE HOULGATE St AUBIN BERNIERES ARROMANCHES TRACY
:		: 5	8	10	6

### DÉPARTEMENT DU CALVADOS

# DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

C.A.D. - Rue Choron 14036 CAEN CEDEX

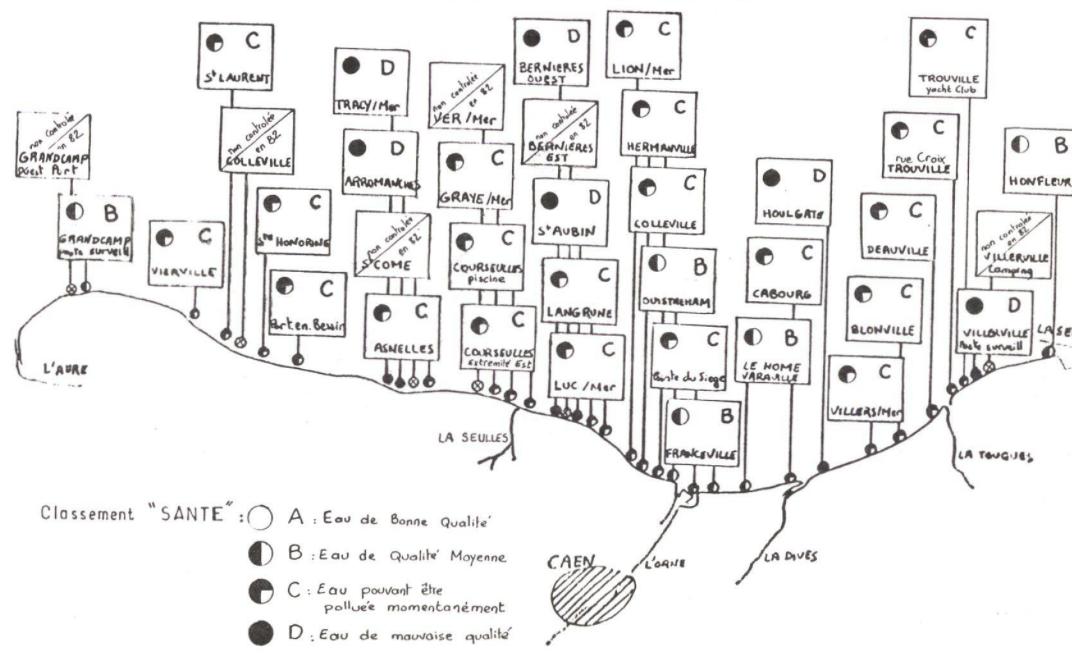
Tél.: 84.81.88 - Poste: 20 67

# CONTROLE SANITAIRE des ZONES de BAIGNADE en MER

#### - SAISON BALNEAIRE 1982 -

COMMUNE	POINT de	QU	ALITE C	des EAU	x	OBSERVATIONS
COMPORE	SURVEILLANCE	1979	1980	1981	1982	
HONFLEUR	Devant Phare du Butin	12 C	13 C	13 C	13 B	
VILLERVILLE	Poste de surveillance	13 C	13 C	14 D	13 D 18 D	
TROUVILLE	à l'Est - à gauche de la digue du yacht Club	-		-	14 C 18 C	
TROUVILLE	Devant rue Croix	13 C	13 D	15 D	14 C 18 C	
DEAUVILLE	Place des six fusillés	13 C	13 C	15 C	14 C	
BLONVILLE	Devant Poste de surveillance	13 D	13 D	14 D	14 C 20 C	
VILLERS SUR MER	Poste de surveillance	13 C	12 C	14 D	14 C 18 C	
HOULGATE	Rue Armengaud	13 B	13 C	14 C	14 D	
CABOURG	Angle Ouest du Casino	13 B	13 C	14 B	14 C 18 C	Limite de B Limite de B
LE HOME VARAVILLE	Poste de surveillance	13 C	13 C	14 C	14 B	Limite de A
FRANCEVILLE	Cale du parc à autos	13 A	13 C	14 C	14 B	
FRANCEVILLE	Cale du parc à autos	13 A	13 C	14 C	14 B	

				Con Lineau			S.
COMMUNE	POINT de SURVEILLANCE		JALITE 1980		AUX   1982	OBSERVATIONS	
OUISTREHAM	Pointe du Siège		12 D			-	
OUISTREHAM - RIVA	Poste de surveillance	13 C	12 D	     14 C	14 B		
COLLEVILLE -	Poste de surveillance				7	Limite de B	
	Poste de surveillance				14 C		
LION SUR MER	Poste de surveillance			14 D	14 C	Limite de B	
LUC SUR MER				14 D		TIMITOE GE D	
*****	Place du petit Enfer						
LANGRUNE SUR MER	Poste de surveillance	12 C	13 C	14 C		14-44- 2- 0	
St AUBIN SUR MER	Poste de surveillance	12 C	13 D	14 D	14 D 18 D	Limite de C Limite de C	*
BERNIERES SUR MER	Poste de surveillance (Ouest)	12 D	13 C	13 C	14 D 18 D		*
COURSEULLES SUR MER	Devant la piscine	12 C	13 C	14 C	14 C		•
COURSEULLES SUR MER	Extremité Est	-	-	-	13 C		
GRAYE SUR MER	Annexe aérium	13 B	13 B	14 C	14 C	Limite de B	
ASNELLES	Poste de surveillance	13 C	13 C	14 C	14 C		N. Carlotte
ARROMANCHES	Poste de surveillance	13 D	13 C	14 D	14 D 18 D	Limite de C	*
TRACY SUR MER	Cale de la Brêche	-	13 C	14 D	13 D 17 D		*
PORT EN BESSIN	Avant-port (Ouest)	13 C	13 C	14 C	14 C	Limite de B	
Ste HONORINE DES PERTES	Devant la cale	13 C	13 C	14 C	14 C		
St LAURENT SUR MER	Poste de Secours		-	_	14 C	Limite de B	
VIERVILLE SUR MER	à l'Est du Monument	13 C	13 C	14 C	14 C	Limite de B	
GRANDCAMP LES BAINS	Devant le Club nautique (Est du port	13 C	13 B	14 C	14 B		



.../ ...

#### 2.2. - Classement selon la movenne géométrique

Les calculs sont repris dans le tableau II et illustrés par la figure 2 (voir aussi en annexe pour les résultats détaillés).

De ce tableau, on peut déduire une classification de la <u>qualité</u> <u>moyenne des plages</u> du CALVADOS

:	Classe	: 1	: 1 : 2 : 3		: 4 :
:	Qualité	Bonne	Moyenne	Mauvaise	"Points noirs"
:	Critère		300 < CT < 1000 100 < CF < 500		
	Plages	LE HOME VARA- VILLE FRANCEVILLE RIVA-BELLA COLLEVILLE- MONTGOMERY LION-SUR-MER St LAURENT- S/MER	DEAUVILLE Pointe du Siège HERMANVILLE LUC-s/MER COURSEULLES	TROUVILLE (rue Croix) BLONVILLE VILLERS ARROMANCHES St AUBIN LANGRUNE BERNIERES	VILLERVILLE HOULGATE TRACY  limite classe "4"
:		9	10	7	3

D. D.E. DU CALVADOS

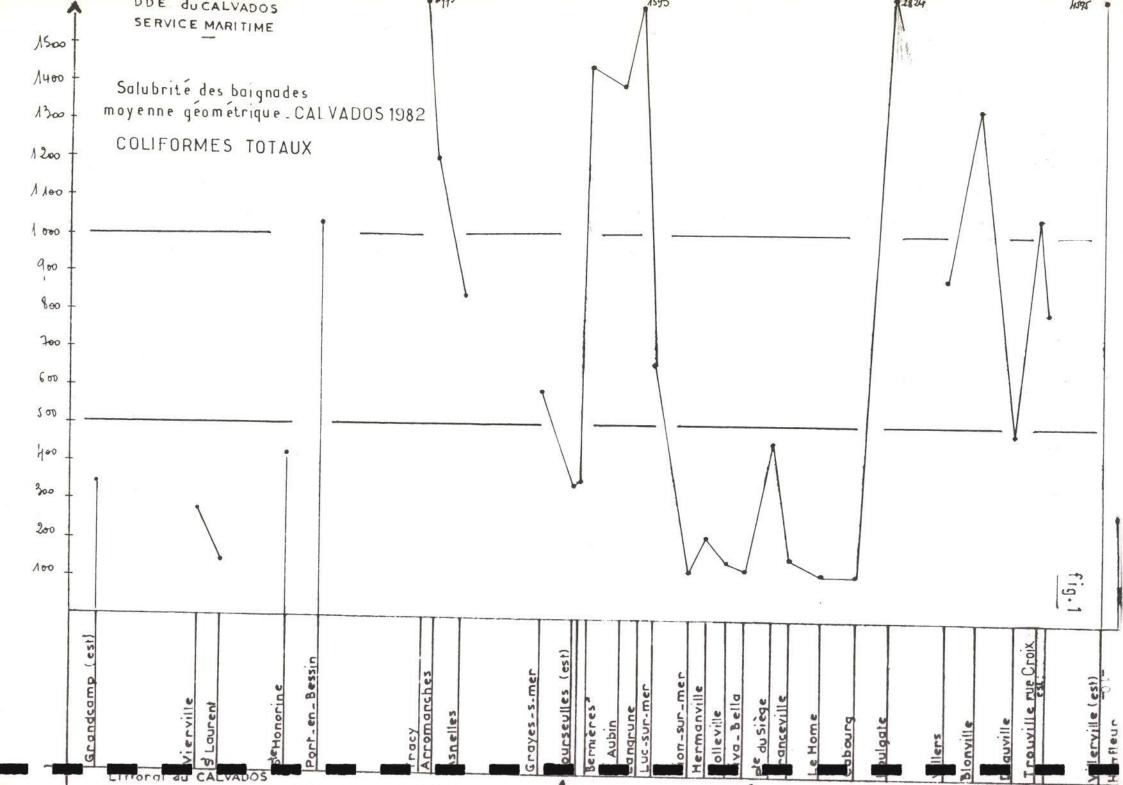
# SERVICE MARITIME CALVADOS \_RESULTATS BAIGNADE

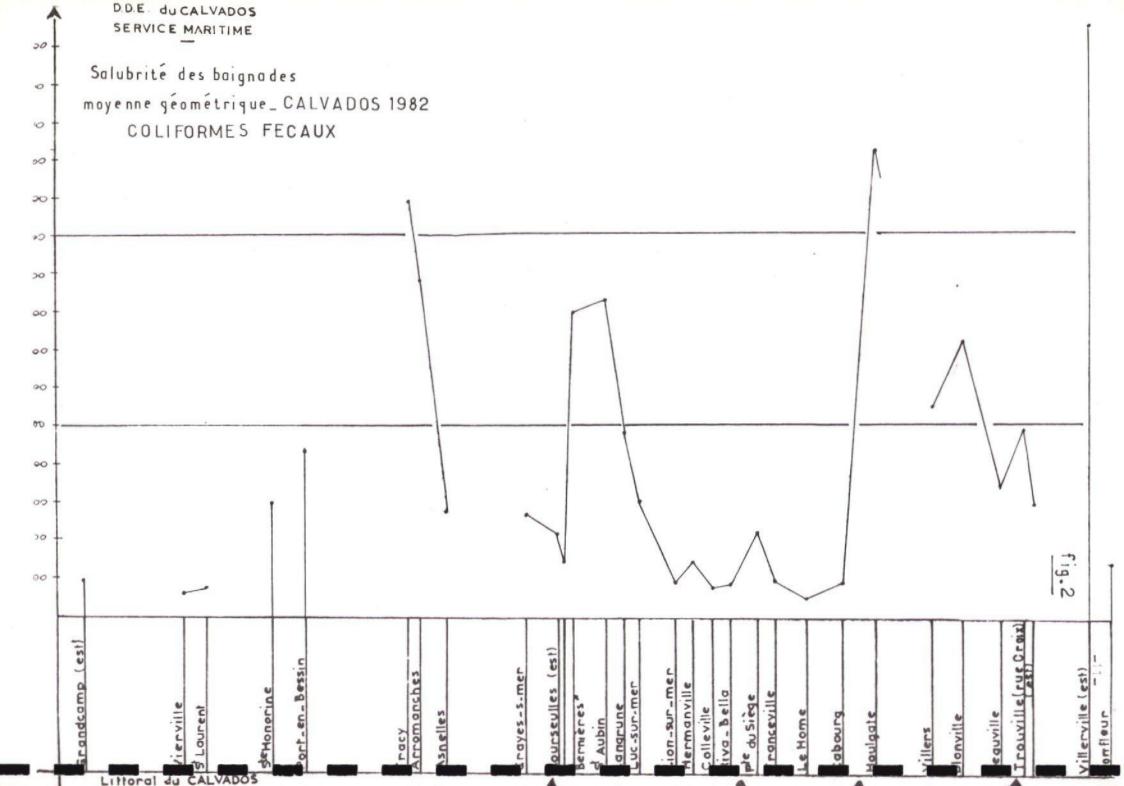
MOYENNE GEOMETRIQUE 1980\_1982

•								
							(1)	
PLAGES	COLIFO	RMES	TOTAUX	COLIFO	RMES	FECAUX	OBSERVATIONS	
PLAGES	1980	1981	1982	1980	1981	1982	0002.11.11.10.110	
- Honleur	1145	630	288	356	255	140		
- Villewille Est **	2618	6057	4595	918	2959	1548		
. Trouville (Est)	-	_	791	/	/	282		
- Trouville (Rue Croix) *	1=68	2389	1150	942	1590	510		
- Deauville	521	506	486	do6	<i>ચે</i> કક	332		
- Blowille *	1852	1225	1359	636	6H7	708		
- Villers - show *	1184	1579	885	653	852	551		
- Houlgate **	1006	907	2825	355	534	1225	E .	
Caloura	358	147	116	260	MM	72		
- Le House Varaville	410	185	117	184	107	41		
. Franceville	204	160	161	76	133	76		
- Ouistrohom (Plade Siège)	675	282	468	323	173	-217		
- Rustrehon (foste de surveillance)	858	83	128	H52	34	72	20	
- Colleville - Loutgomery	600	141	135	296	106	64		
- Hermanielle	1380	582	219	547	467	137		
- tion. Sme	1060	1363	119	521	970	75		
- tuc d'nes	2562	270	656	764	108	304		
- tangrune show *	4019	398	1593	1089	264	H85		
- St Auhn- sme *	2319	2320	1015	684	1535	834		
1								

							\ 21
PLAGES	COLIFO	R MES T	XUATO	COLIFO	RMES F	ECAUX	
PLAGES	1980	1981	1982	1980	1981	1982	-
- Bernières - Smor (ouest) *	1955	54	<u> 1472</u>	40	39	795	
- Courseelles (Extremité Est - Immeulles Herlin)	,	_	357	-	,	137	
- Courseulles (devant hisaine)	516	191	348	150	142	216	
- Graye. Amo	277	202	599	SHH	83	264	
- Ashellus	922	362	338	507	106	273	
- Acromanches *	453	778	1222	287	490	877	
- Tracy-s/mor **	706	2438	1779	361	1927	1093	
- Port - en - Bessin	870	310	1035	339	129	425	
- Ste Honorine - des - Pertes	644	194	423	190	143	290	
- St towent. spore	144	13-	145	50	52	70	
- Viewille - sput	ಹೆತ	304	278	105	125	63	
- grandcamt Est	603	180	345	182	73	94	
- Poyenne estivale	820	H=2 (1,08)	520 (1,05)	339 (0,76)	254	245	
- Plurométre estate		141		101			
	18						

EGENDE: \* CT > 1000 ou CF > 500 \*\* CT > 1500 ou CF > 1000





#### 2.3. - Classement selon la notation L.D.R.B.H.

Les résultats depuis 1980 figurent dans le tableau III et sont illustrés par la figure 3 pour 1982 (voir aussi enamnexe).

On peut, là aussi, regrouper les plages selon leur note en 1982.

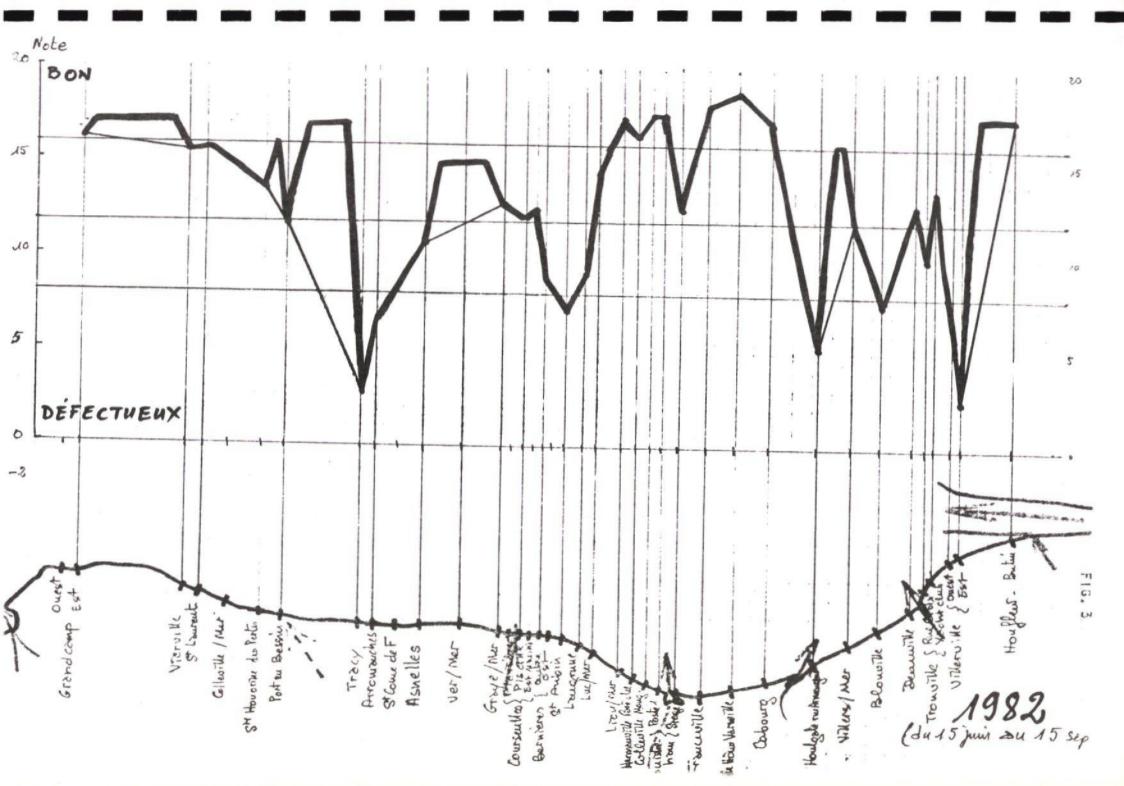
:	Classe	: 1	: 2	: 3	: 4		
:	Qualité	alité : Bonne : Moyer		Mauvaise	"Points noirs"		
:	Critère	N) 15	: 12 \ N < 15	: 6 \N \(12	: N <5		
	Plages	HONFLEUR CABOURG LE HOME FRANCEVILLE RIVA-BELLA COLLEVILLE HERMANVILLE LION-SUR-MER St LAURENT VIERVILLE GR JUCCAMP	DEAUVILLE VILLERS Pointe du Siège LUC_SUR_MER COURSEULLES GRAYE Ste HONORINE	: TROUVILLE : BLONVILLE : LANGRUME : St AUBIN : BERN LERES : ASNELLES : ARROMANCHES : PORT-EN- : BESSIN	VILLERVILLE HOULGATE TRACY		
		11	: 7	8	3		

CELLULE HYDROLOGIE \_ POLLUTION

(, selon la méthode de calcul du taboratoire

Séfantemental et Régional de Biologie et d'Hégiène de CAEM)

<u> </u>	de	CAEM)	, 0
BAIGNADE	1980	1981	1982
- ion fleur . Le Butin  talbrille . Est  Villerille . Bust  Trouville  Feavaille  Stouville  Fillers . ohus  Houlgate ( Rue Armingand)  Caboug  Le Home Faraville  Franceville  Oristrehim (siège)  Ouistrehim (siège)  Ouistrehim - ohnes  Callerille . ofontgomery  Herminville  Liou . shuer  Luc. shuer  Luc. shuer  Causeulles (hisine)  Gouseulles (hisine)  Gouseulles (Hairaua)  Grafe . shuer  Ashelles  H Come . de . frusne  Arromanches  Tray . of mus  Lort en Besona  St Honorine . dus . Portes  Colleville . of mes  St Carulle . of mes  Colleville . of mes  Tierville . of mes  Grandant Est  Grandant Dust	3 497 10 9 5 6 9 6 5 3 9 4 3 6 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	142,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,4,	49 5567 041189056648565194 66 4 757 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
		all	



#### 2.4. - Résultats salinité

Les résultats des analyses de salinité effectués sur le prélèvement de contrôle des baignades sur quelques plages figurent dans le tableau IV, tandis que la figure 4 représente le profil de salinité moyen estival du littoral du CALVADOS.

On y constate l'incidence de la SEINE jusqu'à OUISTREHAM (sur la salinité et non la bactériologie) moins marquée que les années précédentes et les quatre dessalures caractérisant l'influence de la Dives sur HOULGATE cette année (cf. 2.5. ci-après).

On voit aussi que l'orage du 12 JUILLET, présent à l'esprit à cause des inondations, n'a pas "marqué" le littoral sur le plan de la salinité (cf. 2.5. ci-après).

#### 2.5. - Commentaires

#### 2.5.1. - Constat de la qualité des baignades en 1982

Le classement en 4 classes fait ci-avant peut se récapituler dans le tableau suivant :

# Nombre de plages par classe

:	CLASSE	:	Classe 1	:	Classe 2	:	Classe 3	:	Classe	4 :
:	QUALITE	-:-	Bonne	-:-	Koyenne	-:-	Mauvaise	-:-	"points	noirs!
:	Santé	:-	5	:-	8	-:-	10	-:-	6	:
	Moyenne	:	9	:	10	:	7	:	3	:
:	Notation	:	1.1	:	7	:	8	:	3	:
:				:		:		:		:

Il est peu utile de développer les comparaisons entre classement pour faire le constat de la qualité du littoral.

Il suffit de constater que dans le CALVADOS une plage sur deux à une plage sur trois est de mauvaise qualité. Ce qui est bien sûr trop. Les "points noirs" devant être améliorés en priorité (sur le plan sanitaire) sont : VILLERVILLE, St AUBIN-SUR-MER, BERNIERES-SUR-MER, ARROMANCHES et TRACY.

Pour HOULGATE, il s'agit d'une anomalie par rapport aux années précédentes (cf. ci-après).

#### 2.5.2. - Evolution dans le temps

Le classement "santé" est peu adapté à une analyse fine de l'évolution dans le temps, un ou deux résultats pouvant faire passer d'une classe à l'autre. Il n'en demeure pas moins que ce classement est le seul officiel et public, et donc que c'est sir ce classement qu'on jugera des résultats de l'assainissement au fil du temps.

Cellule Hydrologie Pollution Salinite des baignades en mer en 1982

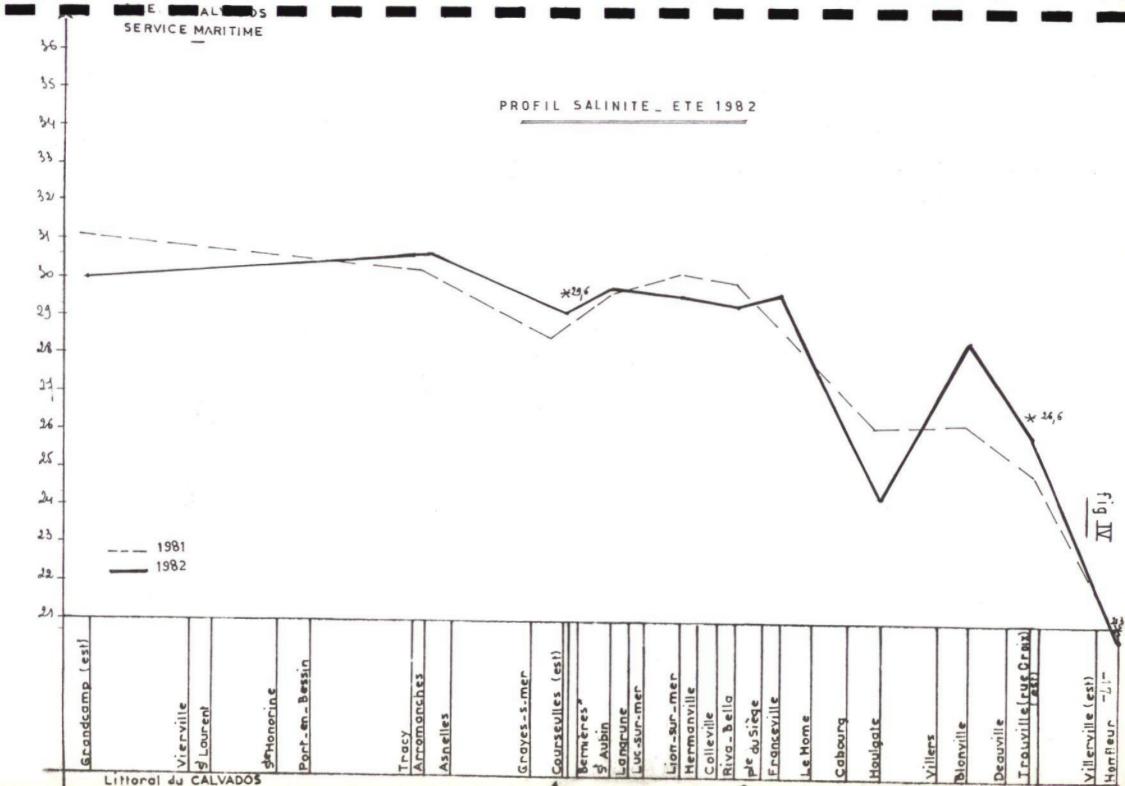
( en % )

Points de prélèvements	3. H Juin	1 Juin	14-15 Jun	21.23 Juin	21.30 Juin	5-7 Juilent	12-15 juillet	19-21 juillet	26.28 Juillet	2. H Août	9.11 Août	16-19 Août	24.26 Août	30 août	6-8 sept "	13-16 seft *	19-22 Seft:	28.23 Seft:	Moyenne 15/6-16/9	mo jenne ginerile
Houseleve - Phase du Butin			19,8		195	18,9	24,1	22,5	22,9	22,3	20,9			20,9	240	(14,2)			(21,3-1,8) 207-26	7)
Trouville. Que Croix	2=9	27,5	24,2	300	246	26,7	292	290	22,8	29,2	23,9	27,6	23,5	28,2	27,5	97	22,3	29,8	(26,6-25)	26,2-33
Blowille. Loste de surveillance	298	29,4	23,6	30,4	29,6	21,5	292	293	28,9	301	28,0	29,0	25,2	29,5	29,1	27,4	29,3	29,8	28,4	28,6
Houlgate - Rie Homongand			23 6	29,8	./	27,8	29,4	293	(137	28,4	(F) 2	299	43	301	9,5	291			24,3 7,8	1
Franceville - milieu fair auto			29,7	31,1	30,1	28,6	29,3	290	29,5	26,6	300	302	29,9	391	29,9	28,8			29.5	v
Quistrehem - Grand mat			20,2	3,2	30,=	27,8	301	28,8	28,3	300	301	30,8	29,8	31,0	29,8	30,1			29,3	и
Tion- sur ! Lose de survettance	30,5	30,4	23.2	3,8	3,9	29,6	ತ್ರಿಸಿ	290	28,3	30/1	29,9	30,5	30,3	30,7	30,1	29,8	29,4	303	29,5	29.7
St Aubra * Loste de June l'ora	3,1	299	30,3	30,9	305	270	296	29.0	25,7	30.1	31,2	27,4	30,5	30,7	30,1	29,8		30,4	29,8	29,9
Cowdentles - devant lisine			30,H	30,3	-28 ≥	30/3	29,2	27.8	235	300	26,6	30,5	31,9	31,1	3	30,0			(29,6-1,5)	11
Arromanches* Loste de secows	31,4	30,4	3,1	31,9	3/1	31,3	29,9	299	28,9	301	28,7	30,5	31,5	31,4	31,0	30,5	30,7	30,7	30,6	30,6
Tradtentaravère déureus	31,3	31,2	3,3	30,5		314	29.7	29,4	29,1	30,3	30,5	30,4	31,2	31,1	31,7	30,7	28.7	29,8	30,6	30,5
Grandsomf - Ole - Mantique Est			30,1	31,5	28,5	29,3	30,9	30,7	30,3	29,8	301	30,5	300	28,9	30,5	28,5			30,0	11
ologenne *	30,8	30,5	29,0	3.9	3.8	30,3	29,9	294	28,3	30,1	30,111	3,2	30,9	31,0	35,7	30,2	-29,6	30,3		
_/ /	9,6	1.3	3,4	92	230		_	0,4	1,1		-				9.74	0,5	1,02	9,4		
Joyenne generale	30,2	29,6	26,4	30,7	28,3	28,4	29,2			1	222/		26,6	29,5	28 (2,3)	27.21	28,1	30,2		28,3
10-0	1,3		4,4	0,6	3,6	33	1,7	2,0	(27,7) 3,7	23	4,6	3,2	(28,5)	2,8	(8,8)	(29,4)	3,3	94		,-
0/20 00 10 10 10 1	10 1	' 1	_	0 0			~	0.		1	- 1				1	: 1	1			1 64

(à l'occasion des contribes effectués pour la DDASS. Dur la côte du CHUADOS dans 1 m d'eau)

Ces valeurs entre farenthèses correspondent à des surgennes sans les valeurs entourées.

tableau IV



Enfin s'il y avait une nette évolution de la situation, il serait suffisant pour la traduire, les autres classements étant cependant plus pratiques pour mettre en relation la qualité des plages avec les rejets de l'assainissement.

Le classement "santé" ne fait donc pas apparaître d'évolution significative de la qualité des plages depuis 1979.

La série chronologique sur les <u>moyennes géométriques</u> est encore insuffisante pour porter un jugement fiable sur l'évolution dans le temps de telle ou telle plage. On note toutefois de fortes variations d'une année surl'autre ne pouvant être expliquées par l'assainissement soit parce qu'il n'y a pas eu de travaux (VILLERVILLE, LION, ...) soit parce qu'il y en a eu et qu'il y a dégradation ou stabilité (BERNIERES, ASNELLES, ARROMANCHES, ...).

La moyenne générale du littoral ne fait pas apparaître d'évolution significative.

Il serait fastidieux d'examiner l'évolution dans le temps de chaque plage classée selon le principe de notation du L.D.R.B.H. (qui peut être vue facilement dans le tableau IV.

Nous regarderons donc l'évolution générale de la qualité du littoral du CALVADOS d'après le tableau ci-après (voir mode de calcul en annexe).

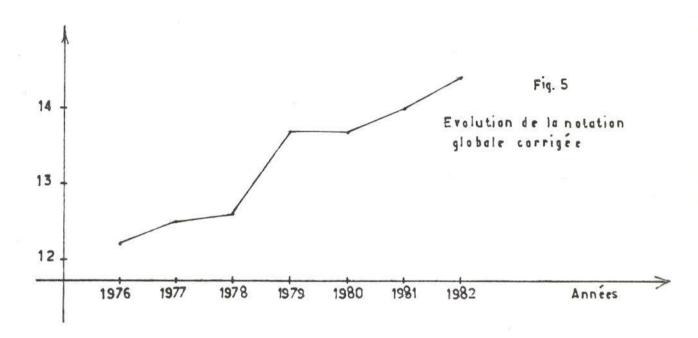
: 19							
: 12	:	: :			:	:	- :
: 12	,2 : 12,5	: 12,6	13,7	13,7	: 14,0	: 14,4	:
: 96	: 113	: 272 :	111 :	1 91	: 141	: 223	:
	12	12,15 : 12,53	12,15 : 12,53 : 9,22 : 12,2 : 12,5 : 12,6	12,15 : 12,53 : 9,22 : 13,69 : 12,2 : 12,5 : 12,6 : 13,7	12,15 : 12,53 : 9,22 : 13,69 : 12,34 : 12,2 : 12,5 : 12,6 : 13,7 : 13,7	12,15 : 12,53 : 9,22 : 13,69 : 12,34 : 14,04 : 12,2 : 12,5 : 12,6 : 13,7 : 13,7 : 14,0	1976 : 1977 : 1978 : 1979 : 1980 : 1981 : 1982 : 12,15 : 12,53 : 9,22 : 13,69 : 12,34 : 14,04 : 12,30 : 12,2 : 12,5 : 12,6 : 13,7 : 13,7 : 14,0 : 14,4 : 96 : 113 : 272 : 111 : 191 : 141 : 223

Ce tableau appelle un certain nombre de commentaires :

<sup>-</sup> On constate que sur les <u>données brutes</u>, représentant la qualité réelle des baignades <u>il n'y a pas de tendance à l'amélioration</u> où s'il y en a qu'elle est masquée par les variations "naturelles" d'une année à l'autre.

<sup>-</sup> On remarque aussi que les notes mauvaises coîncident avec les étés pluvieux, d'où l'idée de corriger la note pour ramener la comparaison à une pluviométrie équivalente (cf. annexe). Bien que cette correction puisse être critiquée sur son exactitude, elle permet incontestablement de diminuer l'importance de la pluviométrie au-delà de la normale (141 mm), pour voir l'incidence de l'assainissement.

Malgré les approximations, il est intéressant de constater que les 7 notes corrigées s'accordent pour indiquer une tendance à l'amélioration (cf. fig. 5)



Si ceci est réconfortant pour tous ceux qui ont réalisés des efforts pour l'amélioration de la qualité du littoral du CALVADOS.

On doit cependant remarquer :

- que l'amélioration réelle n'est pas flagrante puisqu'il faut des "artifices" de calcul pour la mettre en évidence ;
- que la pluviométrie a une incidence déterminante (au-delà de 140 mm) et donc qu'il faut en examiner les causes parce qu'il y a sans doute là beaucoup "à gagner". En effet, ce n'est pas la pluie qui pollue mais elle agit de multiples façons qui concourent à la dégradation de la qualité des eaux:
  - Lessivage dessols des zones urbanisées littorales
  - Lessivage des réseaux pluviaux (dans lesquels stagnent souvent suelques rejets d'eaux usées)
  - diminution des temps de transfert de pollution donc diminution de l'autoépuration (ruisseaux, rivières)
  - saturation des réseaux unitaires ou pseudo-séparatifs entrainant le fonctionnement des déversoirs d'orage et/ou la saturation des stations d'épuration.

On peut agir sur ces différents points mais il serait souhaitable de comnaître leur importance respective, l'efficacité potentielle et la rentabilité des actions dans chaque domaine : c'est l'objet d'une étude proposée en 1983 par la Direction Départementale de l'Equipement du CALVADOS au Département au titre des études coordonnées du Comité Technique de l'Eau.

Pour résumer, cette incidence de la pluviométrie semble essentiellement due aux problèmes de fonctionnement de l'assainissement du littoral en temps de pluie et il convient donc, lors des projets, d'être particulièrement attentif sur ce point, et de bien prendre en compte le problème des réseaux pluvieux.

2.5.3. - Relation entre la qualité movenne de 6 plages de la Côte de Lacre et la pluviométrie (de Hermanville à Bernières)

Sachant que la qualité des plages est représentée par la notation "L.D.R.B.H." explicitée précédemment, on obtient avec les données brutes la figure n° 1 ci-jointe.

Au vu de cette figure, aucune relation significative n'apparait entre les deux paramètres. Toutefois il emble que les plus mauvais résultats suivent en général les épisodes pluvieux les plus importants.

On a donc essayé de corréler la note non pas à la pluviométrie du jour du prélèvement, mais à celle des jours précédents (1, 2, 3, 4, 5)

Le coefficient de corrélation progresse jusqu'aux 4 jours précédents ; il atteint alors 0,76, et diminue ensuite.

Avec la pluviométrie des 4 jours précédant le contrôle on obtient la figure n° 2.

On note toutefois 3 anomalies :

- 28.07 : note 8,33 - pluvio : 0,1 mm

Le résultat de LANGRUNE est anormalement mauvais (le plus mauvais de la saison.

Si l'on note exclusivement les 5 plages restantes, on obtient 14,14 (au lieu de 8,33). La relation avec la pluvio est alors tout à fait correcte.

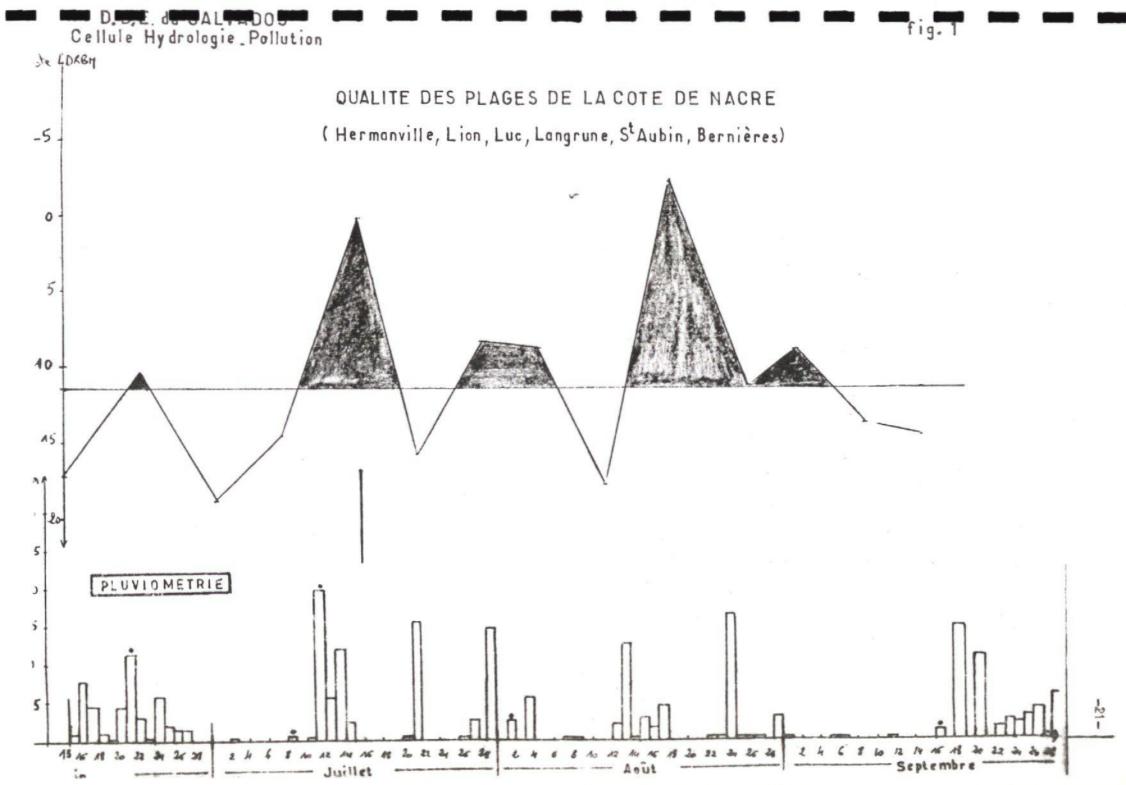
- 26.08 : note 11,11 - pluvio 16,9 mm

Deux explications possibles :

- Le résultat de St AUBIN , anormalement excellent, est probablement dû à une anomalie de prélèvement ou d'analyse.
- La pluie est tombée dans la muit, et les contrôles ont été faits dans la matinée. On peut donc penser que l'impact de cette pluie commencait à peine à se faire sentir.
- 01.09 : note 8,8 pluvio 3 mm

A l'inverse, il ne serait pas étonnant que ce soit la pluie du 25.08 non comptabilisée, qui se fasse encore sentir.

Ceci serait d'ailleurs confirmé par le tableau suivant :



#### Koyenne géométrique pour les 6 plages

:		:		-:			
:	date	:	CT	:	CF :	SF	:
:	26 août	:-	2 059	-:-	831	26.8	-:
:		:		:	:		:
: :	1er septembre	:	1 087	:	473,7 :	196,5	:

On remarque un toux de streptocoques nettement plus fort, par rapport aux coliformes, lors du 2è contrêle, ce qui tendrait à prouver que la pollution du 01.09 est en effet plus "ancierme" que celle du 26.08.

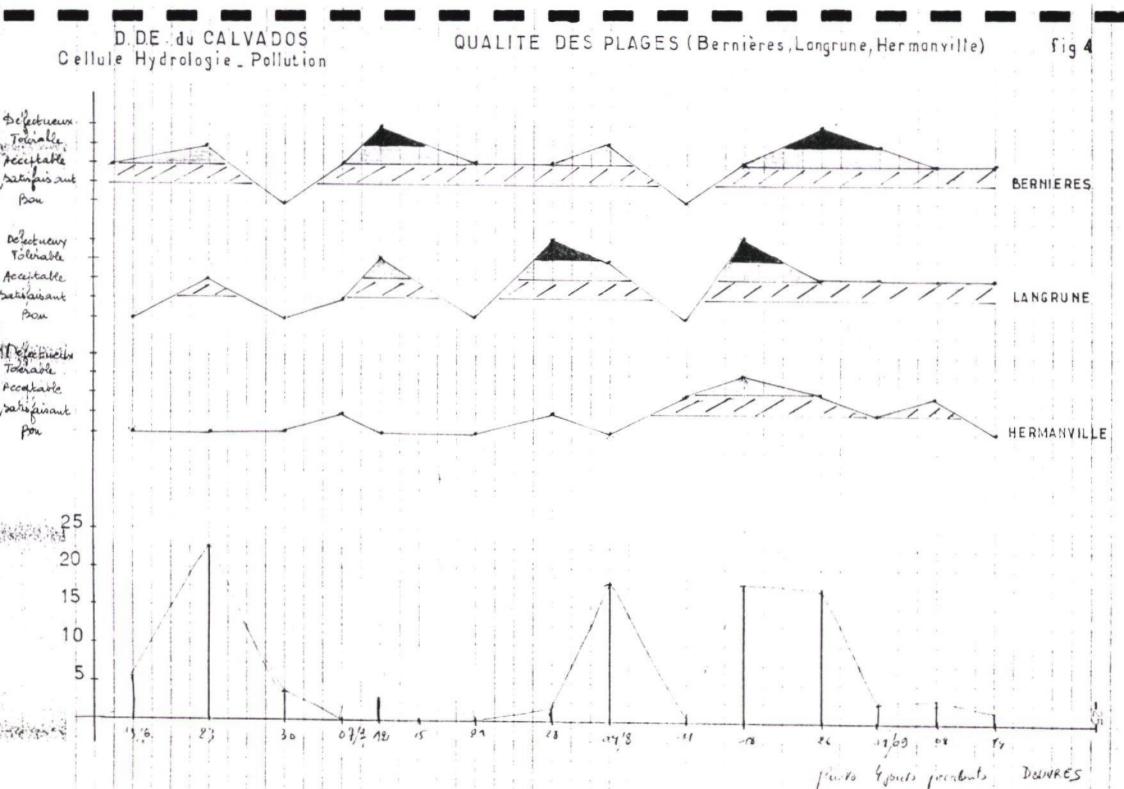
- N.3. : Dans les paragraphes suivant on désignera par pluvio 4, la pluviométrie des 4 jours précédant le contrôle.
  - b) Influence de la pluviométrie sur 3 systèmes d'assainissement distincts (LION, LUC et St AUBII)

Dans la figure 3, on représente la qualité des :lages de LICI, LUC et St AUBIN, en fonction de la pluviométrie.

On peut faire les constats et conclusions suivants :

- St AUBIN-sur-Mer : système d'assainissement défectueux. La mauvaise qualité de la baignade est quasi permanente, que le temps soit pluvieux ou non. La priorité reste la suppression de tous les rejets directs d'eaux usées.
- LION\_SUR\_MER: Seuls rejets en mer: les eaux pluviales et le trop-plein du poste de refoulement.

  Lis à part le contrôle du 18 août, les résultats sont très bons. Les eaux pluviales ne semblent affecter la qualité de l'eau du point de vue bactériologique.
- LUC\_SUR\_MER: Station d'épuration recevant un réseau mixte (unitaire + séparatif). C'est sur cette plage que la qualité bactériologique subit les variations les plus fréquentes et les plus proches des variations de pluviométrie. Ceci est une preuve de plus que le fonctionnement de la Station d'épuration est considérablement perturbé par les apports d'eaux pluviales et que la qualité de la plage lui est directement liée.
  - c) Influence de la pluvionitrie sur les 3 plages restantes (BERVIERES, LAMORUME, HERMANVILLE) cf. Figure nº 4.
- HERMANVILLE: Pas de relations significatives.
- BERNIERES et:LANGRUME : Résultats irréguliers, sans rapmort évident avec la pluvionitrie.



#### CONCLUSION :

La mise en séparatif des réseaux apparait toujours prioritaire (cf. LUC).

La pluvion trie particulière de cette année n'explique pas les mauvais résultats obtenus à BERNIERES.

Les eaux pluviales, "bien séparées", ne semblent pas apporter de pollution bactériologique importante (cf LIUI-MR-MER).

Pendant la scison prochaine, la Cellule s'efforcera donc, d'accentuer ces contrêles sur les rojets d'eaux pluviales, ainsi que sur le fonctionnement des déversoirs d'orage et des trop-plein de poste de relèvement.

2.5.4. - Examen de la dégradation à HOTTGATE (cf. figure 5)

Classement sanitaire de la plage : en 1979 : 3 - en 1980 et 1981 : C - en 1982 : D

#### Raisons possibles de cette dégradation

#### a - Pluviométrie moyenne de la saison :

Pluvio OUISTREHAM du 15/06 au 15/9 = 177 ==

Pluvio CAEN : 1979 = 111 mm

1980 = 191 mm

1981 = 141 mm

1982 = 225 mm

L'été 1982 parait donc particulièrement pluvieux mais dans les 223 mm enregistrés à CAEN, est compris l'orage du 12 juillet d'une intensité très exceptionnelle (~ 100 mm). C'est pourquoi la pluviométrie de OUISTREHAM, est certainement plus représentative. Elle représente un été pluvieux mais non exceptionnel, comparable aux étés 1980 et 1981.

Le pluviométrie de l'été 1982 ne semble pas être un facteur prédominant de la mauvaise qualité de la plage.

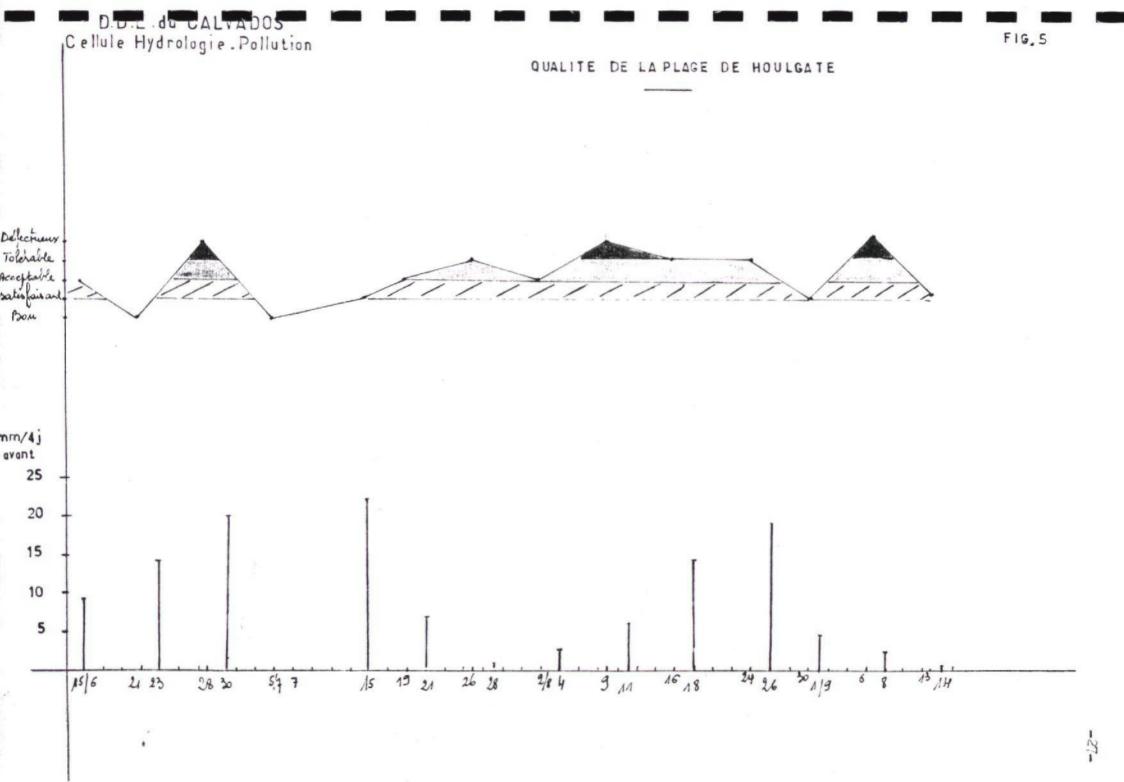
### b - Influence de la Dives (et du Drochon)

La présence d'eaux de la Dives, sur la plage de MOULGATE, est caractérisée par des dessalures importantes constatées lors de plusieurs contrôles.

Il est donc intéressant de comparer la qualité de la baignade avec la salinité.

Si on symbolise la salinité de la façon suivante :

on obtient en comparant avec les observations du L.D.R.B.H. sur chacun des contrôles, les résultats suivants :



Bon et satisfalsant : 5 D

Acceptable : 2 0 ,10
Tolérable : 1 0 ,20
Défectueux : 30

Il apparait alors clairement que la qualité de l'eau de baignade est directement affectée, lors de certains contrôles, par la présence d'eaux douces de la Dives.

Pour pallier cette situation, deux types d'action peuvent être envisagés: L'amélioration des eaux de le Dives et du Drochon d'une part, et leur détournement d'autre part.

### c - Amélioration de la qualité de la Dives :

- Continuer les travaux le mise en éparatif des réseaux, pour limiter voire supprimer les déversements directs d'eaux usées par les déversoirs d'orage.
- Inciter fermement les particuliers, à effectuer leurs branchements, en particulier sur le collecteur du Drochen.
  - Assurer et contrêler le bon fonctionnement des postes de refoulement.

#### d- Détournement des saux de la Dives :

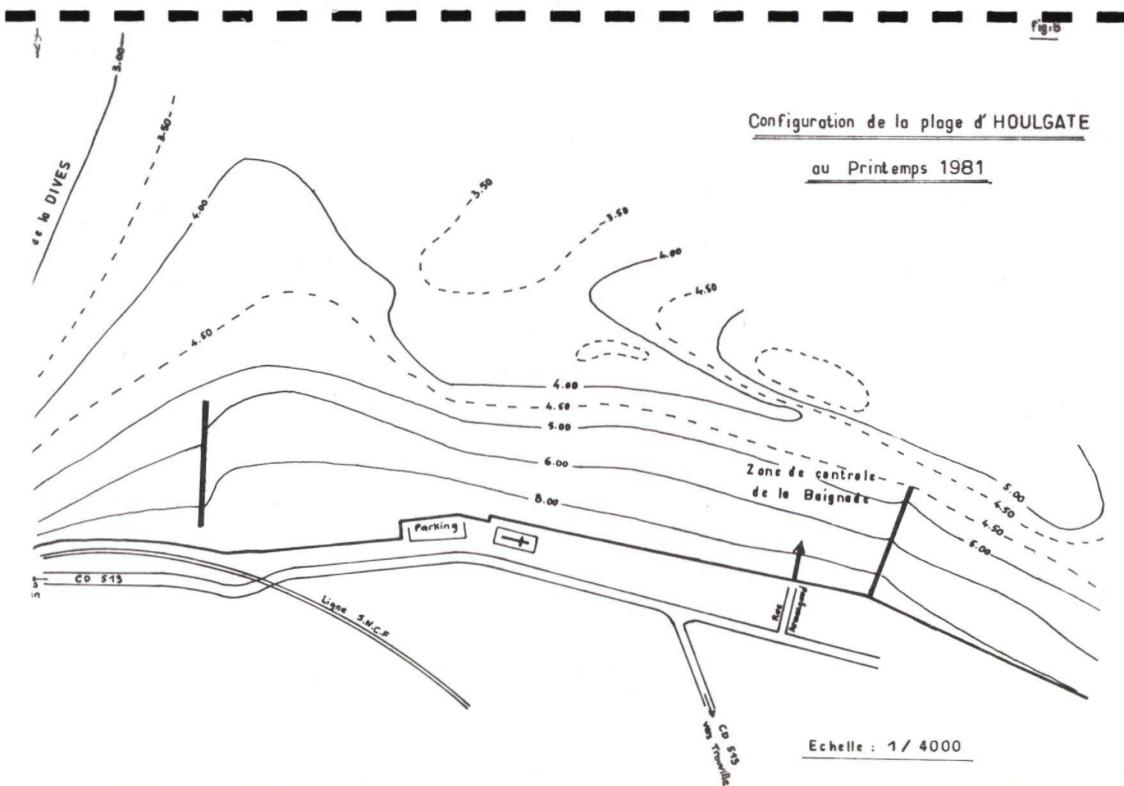
L'importance de ce type d'action apparaît dans le paradoxe que constitue le fait que la qualité de la baignade, évolue inversement aux travaux d'assainissement réalisés, et au débit de la Dives (débits instantanés moyens à VARAVILLE pour JUILLET-AOUT en m3/s = 5,94 pour 1980 - 10,5 pour 1981 et 9,7 pour 1982).

Une explication de ce phénomène réside certainement dans une modification défavorable de la topographie de l'estuaire (jusqu'à la plage d'HONIGATE).

La figure 6, représentant la plage au printemps 1981, montre bien une évolution allant vers une plus grande influence de la rivière sur la plage ( cf sur la figure, la partie hachurée en forme d'entennoir"), et il est fort probable que ceci se soit accentué en 1982.

Il faudreit donc en 1983 approfondir nos commaissences de l'estuaire (topographie de la plage, macures de courants et de salinité). De plus, au titre de la défense contre la mer va être réalisé pour la saison 1983 un exhaussement du cordon directeur actuel le la Dives. Il conviendra alors l'en déterminer l'impact (présent et futur), une solution pouvant êre le "redressement" des eaux de la Dives vers le nord, dont c. t exhaussement sorait la première phase.

Si les données que nous pourrons accumuler d'ici l'automne 1985, le confirme, il faudra alors charcher "on mer" les moyens de dépolluer la plage d'HOULGATE, en essayant de modifier artificiellement la topographie de l'estuaire et de la plage.



#### III - SALUBRITE DES COQUILLAGES

Comme l'an passé, l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (I.S.T.P.M.) a réalisé pendant la saison 1982 de nombreux contrôles sur l'ensemble du littoral.

Les résultats de ces contrôles figurent sur les tableaux 1,2 et 3 :

#### - Tableau 1 - Résultats bruts

Ces résultats font apparaître des teneurs importantes et supérieures à 3 000 CF au moins une fois pour les points suivants :

ARROMANCHES\_TRACY (maxi 6 600)
BERNIERES (maxi 6 600)
Pointe du Siège (maxi 14 400)
FRANCEVILLE (maxi 6 600)
BLONVILLE (maxi 14 400)
VILLERVILLE (maxi 14 400)

Donc sur 10 sites contrôlés, é au moins ne respectent pas la norme impérative (aucun dépassement admis) de 3 000 CF.

- Tableau 2 Moyennes géométriques
- Tableau 3 Comparaisons des moyennes de 1982 et de 1981

Aucune amélioration sensible napparaît, si ce n'est à LION-SUR-IER.

Par ailleurs, un bilan de ces contrôles a déjà été présenté par N. JOLY, Inspecteur de l'I.S.T.P.M., au Conseil Départemental d'Hygiène. Vous en trouverez un extrait ci-après :

"Les résultats d'analyses bactériologiques des coquillages prélevés our les " zones de <u>pêche à pied</u> ne démontrent pas d'amélioration notable par rapport à "l'an passé pour l'ensemble du littoral du CALVADOS, hormis le secteur de "Lion-sur-MER.

"Ces résultats confirment ceux obtenus dans les zones de baignades et permettent "de dégager des points considérés comme défavorables (VILLERVILLE, BLOUVILLE, la Pointe du Siège à OUISTREHAM, ARROHANCHES) ou douteux (FRANCEVILLE, BERNIERES).

"En ce qui concerne les problèmes de salubrité rencontrés avec le produit de la "pêche de quelques professionnels (travaillant par ailleurs dans d'excellentes "conditions samitaires), il est évident que les déversoirs d'orage soulageant la "station d'épuration de St AUBEN sont directement mis en cause. Les pêcheurs "professionnels nous ont d'ailleurs confirmé avoir pêché près de la côte, durant "les violents orages ayant atteint les communales littorales, à la mi-juillet."

Cellule Hydrologie-Pollution

# AVALIGE BACTERIOLOGIQUE DE COQUILLAGES

CALVADOS 1982

RESULTATS BRUTS

			TABLEAU I (1)			
Dates	Lieux	: 07	: : 37	: : SF		
7.06 23.06 29.07 19.08	: Ouest : 3st	5 500 558 450 2 580	55 558 460 558	: 22 : 1440 : 8600 : 1440		
22.06 22.06 09.08 09.08	: Arromanches (égout)	: 6 500 : 3 500 : 1 440 : 6 500	6 600 2 760 1 440 2 750	5 600 2 760		
22.06	ASNELLES (moules)	6 600 450	22 254	: : : 138		
22.06 23.07 26.07	BERNIERES (moules)  près rejet limite St Aubin	6 600 6 600 1 440	558 5 600 518	: 140 : 5 600		
22.06 3.07	LION_SUR_MER (moules)	558 6 600 <b>+</b>	90 258	44 258		
1.05:	HERMANVILLE (moules) rejet S.E.	: 6 600 :	1 260	:		
01.06: 7.06: 1.06: 25.06: 9.06: 9.06: 9.06: 07.07: 0.08:	Pointe du Siège (moules)  (moules) (coques)	9 000 : 27 600 : 5 580 : 5 580 : 66 000 : 2 580 : 3 000 : 276 000 : 14 400 :	9 000 5 580 5 580 5 580 12 500 14 400 546 3 000 276 000 14 400	2 580 1 380 900 258 1 380 1 380 900 1 820 5 580 2 580		

Dates	Lieux	: OT	CF	SF
01/06		900 1 440 14 400 5 580 900 450 14 400 4 800 6 600	558 555 36 38 178 558 555 96 4 800 6 600	138 1 440 258 1 440 1 440 258 1 440 13 600 900
24.06 12.07 06.08 06.09		14 400 27 600 5 600 66 000	5 580 12 600 2 760 14 400	14 400 1 380 6 600 27 600
08.06 : 20.07 : 19.08 : 15.09 :	VILLERVILLE (moules)	6 600 6 600 144 000 2 750	558 2 760 14 400 168	558 66 14 400
22.06 20.07	Le RATIER (moules)	5 600 <b>+</b> 6 500 <b>+</b>	2 760 1 260	258 1 260

résultat 🔪 à N

Direction Départementale de l'Equipement

Cellule Hydrologie-Pollution

# ANALYSE BACTERIOLOGIQUE DES COQUILLAGES CALVADOS 1982

#### MOYENWES GEOMETRIQUES

#### TABLEAU II (1)

Lieux	H. CT	M. CF	M. SF
PORT-EN-BESSIN (moules)	1 145	297	791
ARROMANCHES_TRACY (moules)	: 4 510	2 916	4 268 :
ASNELLES (moules)	: 1 723	71	138 :
BERNIERES (moules)	5 973	1 271	3 082 :
LION_SUR_MER (moules)	1 919	152	: 06 :
HERMANVILLE ( oules)	: 5 500 :	1 260	- :
Pointe du Siège (moules et coques)	17 196	8 446	435 :
FRANCEVILLE (coques)	2 992	336	955 :
BLONVILLE (coques)	20.798	7 270 :	7 756 :
VILLERVILLE (moules)	11 470	1 390 :	809 :
Le Ratier (moules)	3 500	1 864	570 :
MOYENNE GEVERALE	4 691	980	971 :

Collule Hydrologie. Polletion Moyenne géométique COLIFORTIES FECAUX COQUILLAGES germes /100 ml de chair 1982) 10.000 3000 1000 200 Chasement Insalubre 100 Insalubre DU CALVADOS

Enfin, il faut noter que, bien qu'il n'y ait pas eu d'intoxication grave lors de la saison 1982, de nombreux cas de gastro-entérite et indispositions passagères ont été remarqués. La presse titrait d'ailleurs le 29 juillet dernier : "Alerte à la gastro-entérite de HONFLEUR à OUISTREHAM" (cf articles de presse en annexe).

#### CONCLUSIONS DE LA SAISON 1982

- Pas d'amélioration notable de la salubrité.
- Exceptionnel cette année, des problèmes avec le produit de la pêche de quelques professionnels.
- Nombreuses indispositions, dues à la consommation de coquillages.
- Information du public toujours insuffisante notamment sur les lieux de pêche.

2º partie : l'assainisse ment du littoral

## FORMAIRE

I - REMARQUE		p.36
II - ANALYSE	PAR COUNTY	
	2.1 ISIGNY-SUR-MER  2.2 GRANDOWN P-MAISY  2.3 VIERVILLE-SUR-MER  2.4 St LAUGENT-SUR-MER  2.5 COLLEVILLE-SUR-MER  2.6 Ste HUNORINE-DES-PERTES  2.7 PORT-EN-BESSIN  2.8 ARRUMICHES-TRACY  2.9 ASHELLES  2.10 - VER-SUR-MER  2.11 - GRAYE-SUR-MER  2.12 - COURSEULLES-SUR-MER  2.13 - BERNIERES-SUR-MER  2.14 - St AUBIN  2.15 - LAUGRUNE  2.16 - LUC-SUR-MER  2.17 - LION-SUR-MER  2.18 - HERMALVILLE  2.19 - COLLEVILLE-SUR-MER  2.20 - OUISTREHAM  2.21 - MERVILLE-FRANCEVILLE  2.22 - DIVES-CABOURG-HOULGATE  2.23 - VILLERVILLE  2.24 - DEAUVILLE-TROUVILLE  2.25 - VILLERVILLE	p. 36 p. 36 p. 36 p. 41 p. 41 p. 41 p. 45 p. 45 p. 45 p. 50 p. 50 p. 50 p. 50 p. 50 p. 50 p. 50 p. 50 p. 65 p. 65 p. 66 p. 66 p. 66
III - ASPECT	FINANCIER - PROGRAMMATION 1983	p.66

#### I - REMARQUE PRELIMINAIRE

La seconde partie de ce rapport présente les différents résultats acquis en 1982 concernant l'assainissement des communes du littoral du CALVADOS.

Elle a été rédigée avec le concours de l'Equipe de Conseil Technique (E.C.T.) en ce qui concerne les stations d'épuration et parfois le réseau d'assainissement.

Avant d'exploiter les données de ce rapport, il convient de rappeller :

- qu'il est forcément succint pour chaque commune et que des précisions complémentaires peuvent être obtenues soit auprès de l'E.C.T. soit auprès de la Direction Départementale de l'Equipement.
- Que c'est le rendement de l'ensemble du système d'assainissement (émissaire, bassin à marée, désinfection, traitement biologique, réseaux d'assainissement, déversoirs d'orages) qui conditionne la qualité de la plage.

A chaque fois, on essaiera de préciser les possibilités d'actions à chaque niveau dans la mesure où les données existent (ce qui n'est pas, par exemple, le cas pour les déversoirs d'orages).

- Que le rendement du système d'assainissement dépend de sa conception mais aussi dans une large part de son exploitation.
- Que le jugement sur l'efficacité du système d'épuration se fait selon un objectif de salubrité et non dans l'obsolu. Ainsi sur telle commune la désinfection peut être inutile et sur telle autre impérative.

#### II - ANALYSE PAR COMMUNE

#### 2.1. - ISIGNY-SUR-MER

Cette station, qui ne rejette pas à proprement parler sur le littoral, a un rejet de très bonne qualité, tant physicochimique que bactériologique. Toutefois, compte tenu de la sensibilité du milieu à l'aval (zones ostréïcoles), des problèmes de dégradation de la qualité bactériologique de l'Aure à la traversée d'ISIGNY, et des perspectives d'augmentation prochaine de la charge de la station, il parait opportun de bien connaître le réseau, donc d'engager dès à présent le diagnostic.

### 2.2. - GRANDCAMP-MAISY (Classement 1981 : B - 1982 : B)

Les 6 prélèvements réalisés font apparaître un bon rejet sur le plan physicochimique et bactériologique malgré un dépassement de normes (2 000 CF).

## 2.3. - VIERVILLE-SUR-LER (Classement 1981 : C - 1982 ; C limite de B)

La situation est identique à celle décrite en 1981. Il n'y a pas de signalisation du rejet situé à proximité immédiate du poste de surveillance et qui "balaye" la zone de baignade. Une analyse effectuée le 12 juillet, après une pluie, montre que ce rejet est de très mauvaise qualité (2,4 Millions CT).

### COMMUNE OU SYNDICAT DE GRANDCAMP MAISY

Organisme	E.C.T	E.C.T	D.D.E	E. C.T	E.C.T	E.C.T.	NORMES A-Pau 22/H/
Date	18/01/82	07/04/82	(a) 12/07	15/07	03.08	05,08	
Lieu	aval desinfection	ide	ide	aval desinfection	ide	sortie Basin o Marce	
Meteo	sec	sec		duies d'orage	sec	sec	
Debit moyen journalier	2,5 4/0			3,5 6/2	445		
M.E.S	36	19	11	19	11		30
D_B_O 5	7	26	17	10	10		40
D_C_O	58	118	74	67	64		120
Coli Totaux	6	60 000	430 000	2500	25000	25 000	2000
Coli Fécaux	0	1300	4 300	250	250	200	
Strep Fécaux	0	850	9.300	250	13	60	

<sup>(1)</sup> Le décanteur secondaire est recouvere de boues flottantes.

## COMMUNE OU SYNDICAT DE GRANDCAMP - MAISY

Organisme	D. O.E .	D.D.E.	E.C.T		NORMES A-Pau 22/1/A
Date	16.08	16.08	12/10/82		Entrago Spilling
Lieu	Aval desinfection	Sortie Ba M	avel desinferting		
Meteo	Couvert	ide	pluie		
Debit moyen journalier			HYD		
M_E_S			12	T	30
D_B_O 5			5		40
D_C _O			47		120
Denombrement dans 100 ml	6 000	6000	600		2000
Coli Fécaux	25	600	5		
Strep Fécaux	60	600	25		

#### COMMUNE OU SYNDICAT DE PORT EN BESSIN \_ HUPPAIN

Organisme	E.C.T	E.C.T	D. D. E	E.C.T	E.C.T	D. D.E	NORMES A-Pdu 06/0
Date	18/01/82	07/04/82	12/07	15/07	03/08	16/08/82	
Lieu	aval station	ide		aval desinfection	ide	ide	
Meteo	Sec	pluies	(1)	sec	Sec	couvert	
Debit moyen journalier	Jolp	7,5 Ys			1048		
M_E_S	12	7		21	13	30	30
D_B_O 5	9	4		20	16	28	30
D_C _O	52	48		60	66		90
Denombrement dans 100 ml Coli Totaux	250 000	600 000		600 000	6 M	60 M	2000
Coli Fécaux	250 000	25 000		130 000	8,5M	13 M	
Strep Fécaux	60 000	25 000		1300	250 000	250 000	

<sup>(1)</sup> Station "noyée" par les orages importants

## COMMUNE OU SYNDICAT DE PORT EN BESSIN \_ HUPPAIN

Organisme	E.C.T			NORMES A-Pdu 06/04
Date	12/10/82			N=1 80 00/09
Lieu	aval station			
Meteo	pluie			
Debit moyen Journalier	6 Ys			
M_E_S	17			30
D_B_O 5	7			30
D_C _O	37			90
Denombrement dans 100 ml: Coli Totaux	250 000	5 E)		2000
Coli Fécaux	60 000			
Strep Fécaux	<b>25 000</b>			

Simultanément avec l'étude des possibilités d'assainissement individuel engagée par la Direction Départementale de l'Agriculture, à la demande de la commune, il faut définir l'avenir de ce rejet (maintien, détournement vers l'Ouest, prolongement par émissaire, ...).

Par ailleurs, il est souhaitable de ne pas accélérer les écoulements du ruisseau entre le bourg et la mer, et donc limiter les curages au strict nécessaire. S'il s'avère nécessaire d'augmenter la capacité d'écoulement de ce fossé, un doublement canalisé, ne servant qu'au delà du débit moyen de temps sec, parait préférable, pour la salubrité du littoral, à une amélioration complète.

2.4. - St LAURENT-SUR-MER (Classement 1981 : B limite de A - 1982 : C limite de B)

Il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport à 1981.

#### 2.5. - COLLEVILLE-SUR-MER

Cette plage de bonne qualité n'a pas été controlée en 1982 mais le sera de nouveau en 1983. Il y a à l'est le rejet d'un ruisseau recevant les eaux usées de la station d'épuration du V.V.F. Celle-ci, malgré un fonctionnement médiocre (semble-t-il), ne semble pas altérer de manière significative la qualité de la baignade.

## 2.6. - Ste HONORINE-DES-PERTES (Classement 1981 : C - 1982 : C)

La qualité de cette plage est affectée par le rejet du ruisseau (cascade' recevant quelques eaux usées du bourg.

## 2.7. - PORT-EN-BESSIN (Classement 1981 : C - 1982 : C limite de B)

Le point de contrôle des baignades est situé dans l'avant-port (Quest) alors que le rejet de la station d'épuration est à l'extérieur (Est ) sur l'estran. Il y a donc à priori peu de relation entre ce rejet et la qualité du milieu observé au point de contrôle. Ce dernier est par contre soumis à toutes les arrivées d'eau dans l'avant-port : résurgences de l'Aure, déversoir d'orage, saux sortant du port.

Suite aux propositions de la Direction Départementale de l'Equipement, le commune a entamé des travaux pour déplacer le rejet actuel de la station, vers le ruisseau qui longe les installations, et étudie la possibilité de déplacer le déversoir d'orage situé pour le moment près de la zone de baignade. L'amélioration dù bassin de contact sera réexaminé ultérieurement tandis que la séparation des réseaux doit se poursuivre pour limiter les rejets directs et diminuer les arrivées d'eaux pluviales à la station. Les analyses de l'effluent épuré pendant la saison estivale, montrent une qualité physicochimique satisfaisante, et une désinfection inefficace, comme les années précédentes.

Une batterie de disques en panne depuis la mi-juillet, l'est toujours au début de cette année.

## 2.8. - ARROMATCHES-TRACY (Classement 1981 : D - 1982 : D)

La station d'épuration a été mise en service en JUILLET. Malgré quelques difficultés lors de l'ensemencement, l'épuration est satisfaisante.

## COMMUNE OU SYNDICAT DE ARROMANCHES

Organisme	£.C.T	D. D. € .	EC.T.	D. D.E.	E.C.T.	E.C.T.	NORMES A-Pau
Date	22.07.82	06.08.92)	12.08.82	18.08.82	23.08.82	15.11.82	7327.90
Lieu	sortie station	portie staling	portie station	idem	idem	le .	
Meteo	Pluie	Sec	pec	Conwert	pec		
Debit moyen journalier							
M_E_S	18	Λυ	7	12)	9	11	
D_B_O 5	39	53	18	11	16	6	
D_C _O	117		100	80	54	44	
Denombrement dans 100 m	250. 100		2,5 M	250.000	25. 800		
Coli Fécaux	250.000		20.000	60.000	6.100		
Strep Fécaux	60. 800		250 . mo	60. 800	25. HO		

## COMMUNE OU SYNDICAT DE VER SUR MER

Organism <i>e</i>	E.C.T	E.C.T	E.C.T	E.c.T	D.D.E	E.C.T	NORMES A-Pdu
Date	11/01/82	20/04/82	15/07/82	22/07	29/07	05/08	7,51,00
Lieu	aval station	aud station	aval station	aval	sortie station	aval dosinfection	
Meteo	neige - degel	sec	phuis d'orage		sec	sec	
Debit moyen journalier			8 Ys			12 ys	
M_E_S	14	12	310	29	55	35	
D_B_O 5	6	10	15		56	69	
D_C _O	37	40	47		157	171	
Denombrement dans 100 m	2,5 M	600 000	(1) <sub>2,5M</sub>	25 M	250 ooo	1,3 M	
Coli Fécaux	250 000	600 000	2,5 M	25 M	2 500	120 000	
Strep Fécaux	250 000	60 000	6 M	2,5 M	2 500	250 000	

<sup>(1)</sup> le 15/07, la desinfection n'est pas encore en service. Mise en service le 20/07

## COMMUNE OU SYNDICAT DE GRAYE SUR MER

Organisme	E.C.T	E.C.T	E.C.T	D.D.€	E.C.T	NORMES A-Pdu
Date	M/01/82	20/04/82	15/07/82	29/07/82	05/08	
Lieu	aval station	aval station	ide	ide	ide	
Meteo	neige - degel	sec	pluie	Tempo dair	sec	
Debit moyen journalier						
M_E_S	2240	12	34	21	15	
D_B_O 5	9	6	٤3	11	9	 
D_C _O	5	43	74	56	54	-
Coli Totaux	6 M	850 000	60 000	6 M	25 000	
Coli Fécaux	500 000	250 000	60 000	1,3 M	25 000	 _
Strep Fécaux	2,5 M	60 000	8,5 M	250 000	60 000	

#### Deux problèmes subsistent a priori :

- le fonctionnement du bassin à marée. L'horloge est en service depuis Février 1983, mais il reste à déterminer la période de rejet la plus favorable, par rapport aux conditions de marée. A cet effet, la Direction Départe entale de l'Equipement a réalisé l'an dernier, une série de mesures de courant (devant faire l'objet d'un rapport séparé), dont il ressort que le rejet en mer doit commencer à F. + 2, pour obtenir la dispersion maximale de l'effluent.
- La collecte de la pollution : Les travaux de mise en séparatif se poursuivent. Pour la saison prochaine, la moitié du réseau devrait donc être séparatif, il faudra alors obtenir rapidement le branchement correct des usagers.

Il apparait donc peu probable, que la qualité de la baignade soit meilleure cette saison.

#### 2.9. - ASNELLES (Classement 1979 à 1982 : C)

Le lagunage a été mis en eau en AVRIL 1982 et alimenté en eau brute vers la fin du mois de MAI. Faute d'alimentation suffisante, il n'y a pas de rejet final. Les postes de refoulement ont connu plusieurs problèmes et la majorité des raccordements restent à faire afin que s'améliore la qualité de la plage. En effet, des rejets subsistent à l'Ouest et la qualité de la Gronde ne s'est pas améliorée. Une tranche de canalisation de 1 MF est prévue en 1983.

#### 2.10. - VER-SUR-IER (Classement 1981 : B - Pas de contrôle en 1982)

Le rejet de la station d'épuration rejoint la mer par l'intermédiaire de la "Provence" à l'Est de VIR. Son influence sur la qualité de la baignade analysée devant le poste de surveillance n'est donc pas directe.

Comme en 1981, la station ne fonctionne pas de façon satisfaisante à cause de l'exploitation d'une part et surtout à cause de l'état du réseau d'autre part.

Tant que des travaux visant à améliorer les réseaux n'auront pas été réalisés, il parait inutile de faire fonctionner une désinfection inefficace et onéreuse. Sans remettre en cause l'existence des ouvrages de désinfection pouvant servir occasionnellement (épidémie), on pourrait examiner l'utilité de leur fonctionnement en temps normal pour la protection des coquillages puisque dans l'état actuel, la qualité de la baignade ne semble pas affectée (classement régulier en B).

Le plus urgent est pour l'instant d'obtenir un traitement physicochimique correct de tous les effluents.

## 2.11. - GRAYE-SUR-IER (Classement 1981 et 1982 : C limite de B)

Le rejet de la station n'atteint qu'indirectement la mer et son influence semble limitée.

La station d'épuration cemble satisfaisante. A noter toutefois la panne d'une pompe du poste de refoulement du bourg et d'un des deux surpresseurs (rapport E.C.T. du 5.8.1982).

#### COMMUNE OU SYNDICAT DE COURSEULLES

Organisme	E.C.T	E.C.T	D.D.E	E.C.T	D.D.E	E.C.T	NORMES A-Pdu
Date	14/01/82	31/03/82	07/06/82	06/07/82	29/07	02/08/82	
Lieu	Aval desinfation	ida	Aval dosinfedia	ide	ide	Aval desinfaction	
Meteo	sec	sec		sec	Temps dair	sec	
Debit moyen journalier	30 Up	12 ys		124/5		20 4/5	
M_E_5	13	12	59	174	64	68	
D_B_O 5	14	10	19	7	53	12	
D_C _O	50	66	115	95	157	80	
Denombrement dans 100 m	600 000	2 500	6 00 000	600 000	85 M	1,3 M	
Coli Fécaux	600 000	2 500	25 000	50 000	600 000	1,3 M	
Strep Fécaux	250 000	50000	25 000	60 000	8,5 M	600 000	

#### COMMUNE OU SYNDICAT DE COURSEULLES

Organisme	D.D.E	D.D.E	E.C.T		NORMES A-Pdu
Date	17/08/82	14/09	04/10/82		
Lieu	Aval desinfection	ide	Aval desinfection	,	
Meteo	logeros pluies	Temps dair	pluie		
Debit moyen journalier		20/69 (10%	1740		
M_E_S	460	68	7		
D_B_O 5	272	18	M		
D_C _O	687		58		
Denombrement dans 100 ml	250 M	25 000	60		
Coli Fécaux	60 M	2,500	0		
Strep Fécaux	25 M		0		

## COMMUNE OU SYNDICAT DE ST AUBIN LANGRUNE \_ BERNIERES

Organisme	E.C.T	E.C.T	D.D.E	E.C.T	D.D.E	E.C.T	NORMES A-Pau
Date	14/01/82	3-1/03/82	07/06	06/07	29/07	02/08	1757 40
Lieu	aval desinfection	ide	ide	ide	and desinfestion	ide	
Meteo	sec	sec		sec	sec	sec	
Debit moyen journalier	17 0/15				of Carlotter and American Street and Carlotter and Carlott		
M_E_S	5	14	8	10	12	4	
D_B_O 5	3	11	6	3	3	8	
D_C _O	42	47	49	36	61	42	
Denombrement dans 100 ml Coli Totaux	0	25	6 M	600	0	0	
Coli Fécaux	0	0	6 M	0	0	0	
Strep Fécaux	0	130	250 000	250	0	D	

## COMMUNE OU SYNDICAT DE ST AUBIN - LANGRUNE \_ BERNIERES

Organisme	D. D. E (1)	E.C.T			NORMES A-Pau
Date	17/08/82	04/10/82			21-1 00
Lieu	Aval desinfation	ide			
Meteo	couvert	Luis			
Debit moyen journalier			 		WEST 141
M_E_S	180	6			
D_B_O 5	216	13			
D_C _O	312	69			
Denombrement dans 100 ml	6 M	25 000			
Coli Fécaux	2,5 M	25000		 	
Strep Fécaux	6 M	130 000			

<sup>(1)</sup> mauvaise manœure du remplagant du preposé, le 14/08

#### 2.12. - OUTRELIEUS-UUL-HER (Classement 1981 - 1982 : C)

Le rejet de la majorité des eaux usées et pluviales issues de COURSEULLES s'opère par le ruisseau de l'Idit qui se rejette en mer, après avoir traversé une zone marécageuse et sourise à la marée, à proximité de BERNIERES.

Par ailleurs, la Seulles de qualité bactériologique assez borne ne semble pas affecter les plages voisines.

Jes deux faits expliquent la bonne qualité des plages de COURGIULIES, et en partie, la mauvaise qualité de celle de BERNIERES (Classée en D en 1982).

Sur la station d'épuration, il y a toujours de fraquents et importants départs de boues qui rendent le système de désimfaction inefficace.

La mise en service d'un bassin tampon est prévue pour le fer JUILLIP 1983.

D'autres travaux d'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration seront réalisés après la saison. En particulier le dispositif de traitement des boues sera amélioré. Toutefois, l'impact du ruisseau de l'Edit sur le milieu marin n'est toujours pas connu, de ême que l'évolution de la pollution entre le rejet de la station et la mer. (Une étude sur ce dernier point est prévue au printemps en collaboration avec l'I.U.I. et le L.D.R.B.H.). Il n'est donc pas possible actuellement de déterminer quelle est la qualité admissible du rejet de la station.

#### 2.13. - BERUITUS\_SUR\_MER

Il faut en premier remarquer, que cette plage, outre les rejets possibles de la commune, est influencée par ceux de St AUBEN à l'est, et de COURSEULLES à l'Ouest (ruisseau de l'Edit).

Une étude de réseaux a été effectuée par l'A.C.T. en 1982. Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu des déversements systématiques dans le ruisseau de BERNIERES pouvant expliquer une dégradation de la qualité de la baignade. A signaler toutefois la panne d'une pompe du poste de refoulement en Août et le fait que le panier de dégrillage peut se colmater entrainant alors un by-pass de l'effluent. Des propositions serent faites dans le rapport de l'E.C.T.

## 2.14. - St AUBIN (Glassement 1981 : D - 1982 : D)

Le principal problème de St AUBE: reste celui du réseau. Trop d'eaux usées rejoignent directement la mer.

Le programme de suppression de rejets directs et de restructuration du réseau se poursuit :

- rejet de la station d'épuration transféré de l'émissaire Est à l'Ouest de la plage
- mise en s. paratif du réseau ancien
- pose de collectour J.U. pour recordement d'immeubles non desservis (800 m, front de per et divers).

Un nouveau programme de mise en séparatif est en cours Avenue Pasteur (200 m) en vue d'une mise en service en mai prochain.

Les travaux prévus sur les réseaux de st AUBIL, BERNIERES et La GRUME s'élèvent à 3,0 M.F.

Toutefois, l'étude (non publique) de l'E.C.F. révèle notamment les by-pass fréquents des eaux usées provenant de la rue Pasteur (100 m3/J soit 800 éq/hab environ, D.B.C.: 550 mg/l le 27.08.1982). Jes by-pass sont dus, soit au bouchage de la canalisation 2 100 allent au poste de refoulement du passage ux Chats, soit au bouchage des pompes par des serpillières.

Les solutions techniques pour remédier à ce problème (pose de pompes Vortex, ...) seront détaillées dans le rapport de l'I.C.T.

La station d'épuration fournit un rejet de qualité satisfaisante. On note toutefois qu'une fausse mandeuvre du remplaçant du préposé a entrainé une mauvaise qualité du rejet pondant une dizaine de jours (2e quinzaine d'Août).

2.15. - LANIMUME (Classement 1981 : 3 - Clas ement 1982 : C)

Cette plage est soumise aux rejets de la commune mais aussi à celui e la Capricieuse à l'Est. En effet, les qualités des plages de LUC et de LAUGRUME semblent évoluer parallèlement d'une année à l'autre. Un by-pass au poste de refoulement entrainant un rojet d'eaux usées brutes sur la plage s'est priduit du 25 au 30 août à la suite d'une panne d'une pompe (D.B.O. 5 : 560 mg/l le 27.8). Une révision de la conception du poste visant à permettre une exploitation plus rationnelle et des réparations plus rapides pourraient être envisagées (voir rapport E.G.T.). Il est à noter que des pannes du poste de refoulement fourniraient une bonne explication des pics importants de pollution (23 000 CF le 28/7 et le 18/8). Des raccordements ont encore été effectués l'été dernier.

## 2.16. - LUC-SUR-LER (Classement 1981 : C - 1982 : C

La qualité de la plage dépend principalement de celle de la Capricieuse, qui dépend elle-même, en grande partie, du fonctionnement de la station d'épuration. La qualité du rejet de la station s'est améliorée par rapport à 1981. Elle est bonne sur le plan physico-chimique mais la désinfection reste insuffisante malgré la mise en service d'une chloration provisoire début Juillet.

Toutefois deux problèmes subsistent :

- en temps de pluie, des by-pass, dont l'importance est mal comnus, à la station et une qualité douteuse de la Capricieuse en amont (des mesures en amont et en aval de la station dolvent être réalisées en JUN).
- l'efficacité de la désinfection qui doit être améliorée.

Des solutions sont actuellement étudiées par le Syndicat, devent aboutir à une modification du bassin de contact pour Juillet 1983.

A cet effet, l'E.C.T. préconise le doublement de la capacité de désinfection par les ultra-violets.

## 2. 7. - LIUI-JUR (Classement 1981 : D - 1982 : C)

Cette plage 'est eméliorée en 982, sans doute le déversoir d'orages a-t-il moins fonctionné.

Des travaux lur les réseaux sont révus, ils devront s'attacher à limiter les apports d'eaux pluviales.

#### COMMUNE OU SYNDICAT DE LUC. SUR. MER.

Organisme	E.C.T	E.C.T	D. D.E	E.C.T	E.C.T.	D. O.E.	NORMES A. Pau 15/11/2
Date	12.01.82	15.04	07.08.	12.07	19.07	29.07	1 30 Nop. 11:
Lieu	aval station	idem	aval u.v	sortie bassin	aval v.v	owal U.V	Procedurate and the result areas
Meteo	neige	sec			Sec		
Debit moyen journalier	244/5		8 8 2		10 45		
M_E_S	14	13	14	No	18	11	30
D_ B _ O 5	6	9	12)	21	12)	7	40
D_C _O	68	100	101	81	124	95	120
Denombrement dans 100 ml Coli Totaux	600 too	500.000	2,4 M	60. 000	6. ono	0	2.000
Coli Fécaux	600.000	250.000	210 000	60.000	6.000	0	
Strep Fécaux	250.000	60.000	2,H M	250.000	2.500	0	

A-P	du ASpa
	30
	40

_		$\exists$
	2.000	-
		-

## COMMUNE OU SYNDICAT DE LUC. SW. MER

Organisme	E.C.T.	D. D.E	D.D.E.		NORMES A-Pauls/14/7
Date	80.60	17.08.	14.09		1721 001101-112
Lieu	aval U.V.	jdem	aval U.V		
Meteo	sec	temps convert	temps convert	2.5	
Debit moyen journalier	noys				
M_E_S	/4	15	23		30
D_B_O 5	9	14	22		ho
D_C_O	Лоо	114			120
Denombrement dans 100 ml	130	25 M	600.000		2000
Coli Fécaux	60	2,5 M	600.000		
Strep Fécaux	1300	6 M			

#### COMMUNE OU SYNDICAT DE HERMANVILLE

Organisme	E.C.T	E.C.T	D.D.E	D. D. E	E.C.T	D.D.E	NORME A-Pau
Date	11/01/82	15/04	07/06	06/07	15/07	30/07	
Lieu	Aval station	Aval desinfection	ide	ide	A val desinjection	ide	
Meteo	gel - dozel	sec		as as	Ruvieux		
Debit moyen journalier		,			17 8/5		
M_E_S	15	13	4	35	₹5	8	
D_B_O 5	6	12	4,8	13	2.8	3	
D_C _O	44	52	37	89	65	97	
Denombrement dans 100 m	600 000	200	250 000	2,4 M	2,5 M	25 000	2.000
Coli Fécaux	600 000	130	250 000	2,4 M	250 000	<b>25 000</b>	
Strep Fécaux	1300 000	250 000	25 000	930 000	130 000	6 000	

N	ORI	MES	,
10-	r du		_
_			
			_
			_
-			

## COMMUNE OU SYNDICAT DE HERMANVILLE

Organisme	E.C.T	D.D.E	13.D. E	E.C.T	NORMES A-Pau
Date	04/08/82	17/08	15/09	04/10	
Lieu	Aval desinfaction	ide	ide	aval deinfakia	
Meteo	Sec	Convert		Fortes pluies	
Debit moyen journalier	16 8/1		8 1/1	148/10	
M_E_S	22	36	18	16	
D_B_O 5	25	41	6	2	
D_C_O	80	122		58	
Denombrement dans 100 m	250	250 M	840 000	600 000	
Coli Fécaux	25	60 M	240 000	1300	
Strep Fécaux	0	2,5 M		60 000	

### COMMUNE OU SYNDICAT DE OUISTREHAM

## Station Biologique

Organisme	E. C.T	E.C.T	D.D.E	D.D.E	E.C.T	D.D.E	NORMES A-Pdu
Date	13/01/82	15/04	07/06	06/07	19/07	30/07	
Lieu	Aval station	Aval desinfation	ide	ide	ide	aval desinfection	
Meteo	neige	Dec			sec		
Debit moyen journalier	21 40	21 4/5			1746		
M.E.S	17	20	34	87	21	15	
D_B_O 5	5	20	23	74	12	0,75	
D_C_O	44	92	121	186	100		
Denombrement dans 100 ml	250 000	2000	250	2,4 M	2,5 M	60	
Coli Fécaux	250 000	250	250	150 000	2,5 M	25	
Strep Fécaux	250 000	6000	13000	2,4 M	600 000	250	

COMMUNE OU SYNDICAT DE

MAHARTZIUO

Station Biologique

Organisme	E. C.T	D.D.E	D. D. &		NORMES A-Pau
Date	04/08/82	17/08/82	15/09/82		
Lieu	aval desirption	ide	ide		
Meteo	sec	convert	clair		
Debit moyen journalier	14/15	20 1/2	2016		
M_E_S	39	રર	32		
D_B_O 5	16	20	48		
D_C _O	91	95			
Denombrement dans 100 ml	50	25	15 000		, i
Coli Fécaux	0	6	4300		
Strep Fécaux	0	0			

## COMMUNE OU SYNDICAT DE OVISTREHAM

station physico-dimique

Organisme	e.e.T	D.O.E	E.C.T	D. D.E .	NORMES A-Pau
Date	19.07	3007	04.08	17.08	
Lieu	aval desinfection	idem	idem	idem	
Meteo	Sec		sec	convert	
Debit moyen journalier	648		740	25 4/5	
M_E_S	65	69	130	ຣນ	
D_B_O 5	188	252	248	188	
D_C_O	520	401	413	340	
Denombrement dans 100 m Coli Totaux	1	60 M	60 M	25 M	
Coli Fécaux	6 M	60 M	25 M	25 M	
Strep Fécaux	6 M	6 M	2,5 M	25 M	

#### 2.18. - HERMATVILL

La qualité de la plage est en grande partie influencée par le rejet du ruisseau recevant l'effluent de la station, situé à proximité du poste de surveillance.

Le rendement physico-chimique de la station est satisfaisant, mais la désinfection reste aléatoire, malgré l'utilisation d'eau de Javel depuis la mi-juillet.

Ce derrier point, est du principalement à l'asservissement inadéquat du dispositif d'injection de chlore au débit entrant dans la station.

Le doublement de l'émissaire actuel sur toute sa longueur par une conduite d'eaux pluvisles (\$\notin 1000) levrait être réalisé d'ici l'été.

2.19. - COLLEVILLE-SIR-JR (Classement 1981 : C - 1982 : C limite de 3)

Cette plage ne subit l'influence immédiate d'aucun rejet d'eaux usées; elle est de bonne qualité.

#### 2.20. - OUISTREHAM

Le cas de OUISTREHAN est particulier, en ce sens que les rejets rejoignent les zones sensibles (en mer) par un circuit complexe (fossé de ligne, avant-port, chenal, mer et enfin retour éventuel sur les plages) fonction vraisemblablement de l'heure par rapport à la marée, du coefficient de marée, du débit de l'Orne, des conditions météorologiques.

En conséquence, et en l'absence d'études précises, on ne connaît pas la qualité nécessaire et suffisante du rejet de la station d'épuration de CUISTREHAL par rapport aux exigences du milieu naturel.

On ne peut donc pas dire, par exemple, si la désinfection est nécessaire ou si une simple norme de M.J.S. ne serait pas suffisante.

On peut par contre constater que le mauvais/fonctionnement de la désinfection ne semble pas influencer la qualité des plages de RIVA-BELLA.

Ce préalable est important, puisque les observations qui vont suivre sur le fonctionnement de la station sont basées sur les normes exigées à la construction et non sur les normes de rejet (a priori moins contraignantes).

La station d'épuration physico-chimique fonctionne mal tant sur le plan de l'épuration que de la désinfection. La station biclogique fournit un effluent satisfaisant sur le plan physico-chimique tandis que la désinfection donne des résultats irréguliers.

En priorité, il faut prévoir la mise en route de la filière physico-chimique sans attendre, dès que la biologique est en surcharge, et renforcer l'épuration sur les K.E.S. et la pollution organique.

#### L'ORNE

Des prélèvements d'eau sont effectuée dans l'Orne à la Pointe du Siège tous les mois dans le cadre du R.M.O. (Réseau ? tional d'Observation du milieu marin).

Le flux de pollution à ctirislo jique apporté par l'Orne par son débit propre (basso mer) en été set estimé à :

100 millions ( ) ( : 300 millions de coliformes fécaux par seconde.

## COMMUNE OU SYNDICAT DE Merville - Franceville

Organisme	E.C.T	E.C. T	E.C.T	D.D.E	E.C.T	E. C. T	NORMES A-Pau
Date	10/03/82	03/06/82	20/07/82	28/07/82	09/08/82	13/09/82	D-F du
Lieu	aval desinfection	ide	aval desinfection	ide	aval desinfection	ide	
Meteo	pluie	sec	sec		1ec	sec	
Debit moyen journalier	fels	3,5 ( 9 < 8 %	6 Up		8,5 4/2	Flys	
M_E_S	17	23	29	13	43	44	
D.B.O 5	9	12	54	14	42	19	
D_C _O	55	72	116	94	128	104	
Denombrement dans 100 ml: Coli Totaux	600 000	2500	2,5M	85 M	13 000	60 000	
Coli Fécaux	250 000	250	2,5M	2,5 M	13	60 000	
Strep Fécaux	250 000	25	600 000	250 000	200	6 000	

## COMMUNE OU SYNDICAT DE DIVES \_ CABOURG . HOULGATE

Organisme	E. c. T	E.C.T	D. D. E	E.C.T	D.D.E	E.C.T	NORME!
Date	10/03/82	03/06/82	02/07	20/07/82	28/07/82	04/08	7.5.00
Lieu	aval desinfection	awal desinfection	ide	aval desinfection	ide	aval kninfection	
Meteo	pluie	sec		sec		sec	
Debit moyen journalier	120 40	85 4p		86 4s		79 40	
M_E_5	16	2	5	15	9	5	
D_B_O 5	4	1	2	3	3	3	
D_C_O	146	44	78	187	100	91	
Denombrement dans 100 ml Coli Totaux	60	0	21	60	250 000	250	
Coli Fécaux	25	0	0	60	60 000	250	
Strep Fécaux	60	0		0	6000	0	

N A-	ORI	MES
_		

## COMMUNE OU SYNDICAT DE DIVES . CABOURG \_ HOULGATE

Organisme	E.C.T				NORMES A-Pau
Date	13/09/82				N- F 80
Lieu	aval desinfection				
Meteo	sec				
Debit moyen journalier	100 45				
M_E_S	13				
D_B_O 5	5				
D_C _O	120				
Coli Totaux					
Coli Fécaux	25			-	
Strep Fécaux	0	 	 		

## COMMUNE OU SYNDICAT DE TROUVILLE DE AUVILLE

Organisme	E.C.T	E.C.T.	E.C.T.	E.C.T.	E.C.T.	E.C.T.	NORMES A-Pau
Date	05.03.82	17.06	20.07	10.08.82)	An. 08	7.09	7.21 00
Lieu	aval desinfec.	ridem	ridem '	ridem	idem	idem	
Meteo	/sec	Sec	pec	Sec	sec	pline	
Debit moyen journalier	90 YA	65 YA	94 %	9540	9748	90	
M_E_S	5	3	22	154	77	53	
D_B_O 5	5	4	18	86	30	24	
D_C_O	57	60	104	187	77	141	
Denombrement dans 100 m Coli Totaux		2,5 M	5 M	25 M	6 M	25 M	
Coli Fécaux	600	2,5 M	2,5 M	25 M	250000	25 M	
Strep Fécaux	2500	25 000	2,5 M	600 oro	2,5 M	6 M	

## COMMUNE OU SYNDICAT DE TOUQUES

Organisme	E.C.T	D. O.E	8.C.T	D. D. E.	E.C.T.	E.C.T.	NORMES A-Pau
Date	17.06.82	02.07	21.07	26.07.	10.08	11.08	
Lieu	aval station	despined in	rdem	ridem	idem	ridem	
Meteo	sec		Sec		Acc	sec	
Debit moyen journalier	65 YA		9440		95 4/8	97 Ms	
M_E_S	3	9	22	46,5	/ISH	71	
D_B_O 5	4	ЛО	18	67	86	30	
D_C _O	60	28	104	171	187	177	
Coli Totaux			5 m		25 M	6 M	
Coli Fécaux	2,5 M		2,5 M		25 M	250 000	
Strep Fécaux	25 000		2,5 M		600 000	2,5 M	

A titre indicatif, on peut dorner les débits moyens de l'Orne à GRIMBOSQ :

saison estivale 1980 : 8,1 m3/s - 1981 : 7,6 m3/s - 1982 : 5,8 m3/s.

### 2.21 - MERVILLE-FRUICEVILLE

On n'a pas remarqué d'amélioration sensible du fonctionnement de la station d'épuration perdant la saison 1982, mais les travaux d'aménagements se poursuivent.

Les principales modifications ont été sans doute, la mise en service du silo à boues (30 juillet 1982), et des nouveaux aérateurs (Octobre 1982).

On attend donc de meilleurs résultats pour la saison prochaine.

#### 2.22 - DIVES-CABOURG-HOULGATE

Classement CABOURG 1981 : B - 1982 : C limite de B HOULGATE 1981: C - 1982 : D

L'assainissement de ces communes, particulièrement HOULGATE, fait l'objet d'un rapport séparé (cf. ière partie).

La mise en séparatif des réseaux anciens se pours it, ainsi que le branchement des usagers, mais ces efforts semblent contrecarrés par une évolution défavorable de la morphologie de l'estuaire.

De même que l'Orne, la Dives est contrôlée mensuellement dans le cadre du R.N.O., en amont et en aval de l'agglomération.

#### 2.23 - VILLERS et BLOUVILLE

Classement VILLERS 1980: D - 1981: D - 1982: C BLOWVILLE 1980: C - 1981: D - 1982: C

Les collecteurs sont réalisés, les raccordements sont en cours.

De plus, des travaux d'amélioration des postes de relèvement sont prévus en 1983 pour un montent de 1 MF. Comme l'an dernier, il convient d'insister sur la signalisation des rejets sur ces plages très fréquentées.

L'amélioration de la qualité de la baignade n'est pas encore très significative, m is devruit sans doute être confirmée la saison prochaine.

#### 2.24 - DEAUVILLE - TROUVILLE

Classement DEAUVILLE 1981 : C - 1982 : C TROUVILLE 1981 : D - 1982 : C

La plage de DEAUVILL! ne reçoit aucun rejet direct, la qualité de la plage est moyenne comme les années précédentes.

Par contre, la qualité de la plage de TROUVILLE semble s'être améliorée :

Classement "santé" 1981 : D - 1982 : C
" " L.D.A.B.H. 1981:4,68 - 1982 : 10,55

moyenne géométrique
des C.F. 981 : 2400 - 1982 : 1000

Cette amélioration demande bien sur à être confirmée la saison prochaine, mais l'on peut d'ores et déjà penser que ceci est le rés ltat logique des travaux de mise en séparatif et de réhabilitation des réseaux déjà réalisés, qui limitent petit à petit les rejets directs dans l'estudire.

Toutefois des problèmes subsistent, au niveau du réseau (tronçons unitaires, ou en mauvais état, remontées d'eaux saumâtres) et au niveau de la station (surcharge hydraulique toute l'année et organique pendant la saison). Les aménagements se poursuivent donc (ex. la mise en séparatif de l'avenue de la République à DEAUVILLE, et les travaux d'extension de la station d'épuration qui doivent commencer dans la courant de cette année.)

### 2.25 - VILLERVILLE (classement 1981 : D - 982 : D)

La principale cause de pollution reste toujours le rejet direct en mer des eaux usées de la commune.

Les travaux de raccordement des eaux usées à la station du district de PROUVILLE-DEAUVILLE sont en cours (3ème tranche).

#### III - ASPECT FINANCIER - PROGRADIATIAN 1983

Cornellas-le-Royal : J.P.

Programme des traveux susceptibles d'être financés en 1983 par les communes littorales avec le concours de l'Etat, de la Région de Basse-Normandie ou du Département

1 M	total en F 50 000
1 M	
3 M 0,360 M	4 360 000
1,900 M 1,000 M 1,350 H	3 5 <b>0</b> 0 000
,900 H 2,900 H 2,550 M 0,210 M	
1	3 M 0,360 M e 0,900 M 1,000 M 1,350 H 1,350 H 1,900 M 1,900 M 1,900 M

#### Côte de Nacre

CUISTREHAM - D.F. autonsion du réseau 1,000 M

HERMANVILLE - Collecteur + émissaire

CGURSEULLES - Amélioration de la S.E. 1,600M ... 7 300 000

Permiers

St Auton

Caugaire

Reseaux

3000 M

.../..

J,700 M ... 6 560 000

Direction Départementale de l'Equipement

Service Maritime

Cellule Hydrologie-Pollution

TABLEAU I

### RECAPITULATION

	HOHFLEUR	District de: PROUVILLE DEAUVILLE	DIVES CABBRIG HOULGATE	: de		ASHELLES ARROLLECHES TRACY	: Autres	: Fotal
Travaux réalisés depuis le 1/9/80	520 000	8 400 000	4 500 000	: : 830 000	: : 5 960 000	6 240 000	2 950 000	: 29 400 000
Travaux financés en : 1931	500 000	9 450 000	3 350 000	1 500 000	3 100 000	3 431 250	-	: : 21 331 250
Travaux susceptibles : d'être financés en : 1932	500 000	3 150 000 :	2 170 000	6 210 000	1 500 000	3 500 000	2 330 003	: 19 050 600
Travaux financés en 1982 Travaux susceptibles	0	3 150 000	1 170 000	4 000 000	: : 1 500 000 :	3 500 000	2 000 000	15 320 000
d'être financés en 1983	500 000	4 360 000	3 250 000 1 000 000	: 6 560 000 : : 2 210 000	7 <b>30</b> ) 000	0	0	18 970 000 3 710 000

3<sup>e</sup> partie: synthèse

### SOMMAIRE

-	BILAN		
		A - Qualité des baignades	p.68
		B - Salubrité des coquillages	უ.68
		C - Fonctionnement des stations d'épuration	p.68
		D - Bilan de l'assainissement	p.69
-	CONCLUSION		p.70
_	PROGRAMÆ DE	LA CELLULE HYDROLOGIE-POLLUTION POUR	p. 70

0

### A - Qualité des baignades

En 1981, sur un total de 34 plages contrôlées :

- 8 sont classées en D : VILLERVILLE, TROUVILLE, BLONVILLE, VILLERS, LION, St AUBIN, ARROMANCHES, TRACY
- 8 sont classées en C (sauf limite de B): DEAUVILLE, HOULGATE, FRANCEVILLE,
  OUISTREHAM pointe du Siège, LANGRUNE, BERNIERES,
  PORT-EN-BESSIN, VIERVILLE.

En 1982, sur 29 plages contrôlées :

- 6 sont classées en D : VILLERVILLE, HOULGATE, St AUBIN, BERNIERES, ARROMANCHES, TRACY
- 10 sont classées en C (sauf limite de B): TROUVILLE, DEAUVILLE, VILLERS, BLONVILLE, OUISTREHAM Pointe du Siège, LUC-SUR-MER, LANGRUNE, COURSEULLES, ASNELLES, St HOMORINE-DES-PERTES.

La moitié environ des plages du CALVADOS peut donc être considérée comme de mauvaise qualité. Il s'agit en outre des plus fréquentées.

### B - Salubrité des coquillages

Pas d'amélioration par rapport à 1981, Nombreux cas de gastro-entérite signalés.

Le produit de la pêche des professionnels a été quelque peu "boudé" par les estivants à la fin du mois de JUILLET.

REMARQUE: Comme nous l'avons souligné dans la première partie du rapport, le pessimisme de ce constat doit être tempéré par la prise en compte d'une pluviométrie particulièrement défavorable.

### C - Fonctionnement des stations d'épuration

Sur le plan physico-chimique les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

Sur 14 stations équipées, 4 seulement ont un dispositif de désinfection performant et fiable (ISIGNY, GRANDCAMP, CABOURG, et dans une moindre mesure LUC-SUR-MER).

Direction Départe entale de l'Equipment

Service Maritime

Cellule Hydrologie-Pollution

### BILAN DE D'ASSADVISSERNT

COLUMN THE	TRAVAUX REALISES ENTRE 1982 et 1983	TRAVAUX PREVUS	TRAVAUX A PREVOIR
: ISIGNY	:	:	: diagnostic du réseau
GREDGAIP	:	:	:
PORTARIA ESSIDI	: déplacement du rejet	:	:
ARROHALCHES )	:	:	
: ATHERIAGES	Br nchements	en cours	:
VER-CUR-INER	•	:	
GRAYE_SUR_HER	:	:	
Courseulles	: Bassin tampon	: amélioration du traitement des : boues	:
BERUTERES-SUR-MER	:	:	: diagnostic du réseau
St AUBIN	Poursuite de	la mise en séparatif	: prévoir des actions sur le : fonctionnement du réseau
LANGRUNE	;	:	: Travaux de raccordement
LUC-SUR-MER	: Amélioration de la désinfection	:	: Etude de l'impact des eaux
LICH-SUR-MER	: Bassin de stockage des eaux : pluviales		: pluviales :
HERMANVILLE	: Collecteur + émissaire eaux : pluviales		: ! l'asservissement de la chloratio ! au débit sortant
		•	au debit boz dans

F 1 AREHAM	:	: Transformation de la station : (filière physico-chimique)	
TERVILLE-FRANCEVILLE	: Silo à boues : nouveaux aérateurs	Extension du réseau EP et EU	
DIVES-CABURG-HOULGATE	Poursuite d	la mise en séparatif	
VILLERS-BLORVILLE	: Amélioration des postes : Branchements en cours		
DEAUVILLE_TROUVILLE	: Poursuite de réhabilitation du : réseau	: Extension de la S.E.	
VICLERVILLE	Raccordenen	en cours, à la S.E. du district	

### CONCLUSION

En guise de conclusion, nous reprendrons les propositions dont le Conseil Départemental d'Hygiène a pris acte lors de sa séance du 22 novembre 1982 :

- Améliorer le fonctionnement, la fiabilité et l'exploitation des dispositifs d'assainissement pris dans leur ensemble (réseaux + stations)
- Informer nettement les baigneurs sur les secteurs faisant l'objet d'une interdiction des baignades et des jeux, et sur la nature des rejets. Une amélioration de la signalisation s'impose.
- Assurer une information suffisante des estivants sur les risques liés au ramassage et à la consommation de coquillages sans précautions particulières.
- Améliorer la connaissance de la courantologie locale sur l'estran à proximité des rejets polluants.

### PROGRAMME DE LA CELLULE HYDROLOGIE-POLLUTION POUR LA SAISON 1983

- Contrôle des stations d'épuration
- Contrôle des rejets en mer, notamment :
  - . Ruisseau de BERNIERES
  - . Rejet VILLERS-SUR-MER
  - . Rejet BLONVILLE
- Etudes locales :
  - . Influence de la Dives sur la plage d'HOULGATE
  - . Influence de la Touques sur la plage de TROUVILLE
  - . Optimisation du fonctionnement du bassin à marée de la station d'épuration d'ARROMANCHES-TRACY
  - . Impact du rejet du ruisseau de l'Edit sur les plages de COURSEULLES et BERNIERES
  - . suivi de l'impact du déplacement du rejet de la station de PORT-EN-BESSIN
- Etudes de l'influence de la pluviométrie sur la Côte de Nacre
  - . Contrôle du fonctionnement des stations, renforcé en cas de pluie
  - . contrôle de la qualité bactériologique des rejets d'eaux pluviales
  - . Contrôles supplémentaires de la qualité de l'eau (baignades + coquillages), suite à des évènements pluvieux importants.

## ANNEXE

- \_ ce qu'en pense la presse
- moyenne géométrique CT. CF. SF. 1982
- courbes de notations 1977 à 1981 (L.D.R.B.H)
- note du L.D.R.B.H.

### O.F. du 5/07/1982

# La mer et les golfes ne sont pas toujours clairs...

« LA MER qu'on voit danser le long des golfes clairs... », c'est elle que les touristes veulent
trouver sur leurs lieux de vacances. Maires, responsables départementaux et nationaux se préoccupent donc de la propreté et de la salubrité des
plages. La propreté, ce n'est qu'un aspect extérieur ; il entraîne cependant une charge financière
croissante. Il ne suffit pas de récolter le goémon ou
les épaves apportées par la marée, de plus en plus
on doit collecter plastique, papiers, déchets divers.
Sur les Côtes du Trégor, dans les Côtes-du-Nord,
le volume d'algues vertes échouées a décuplé en
dix ans et il a falu dépenser 65 milions de centimes
l'an dernier pour les enlever.

Mais l'essentiel est de protéger la santé des estivants. Depuis 1972, des prélèvements sont effectués systématiquement et l'eau est analysée pour savoir si la baignade doit être déconseillée, voire interdite en un point précis de la côte. Cette politique est renforcée depuis la directive européenne du 8 décembre 1975. On doit être encore plus vigilant pour la pêche à pied que pour la baignade car les coquillages concentrent dans leurs tissus les produits toxiques.

D'une façon générale, on doit éviter de se baigner et à plus forte raison de ramasser les fruits de mer à proximité des émissaires rejetant des eaux usées à la mer. En cas de doute, le plus sage est de se renseigner auprès des habitants du pays ou à la mairie de la commune.

Se basant sur les analyses effectuées entre juin et septembre 1981, le ministère de la Santé publie une liste de dix-sept plages interdites pour la Bretagne et les Pays de Loire, mais les directions départementales de l'Action sanitaire et sociale ramènent ce total à quatorze en ce début de juillet 82. Dans certains cas (Saint-Coulomb en Ille-et-Vilaine, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée) des travaux de raccordement à une station d'épuration où un muilleur fonctionnement de ces stations a permis d'enegistrer une amélioration de la qualité des eaux de baignade.

1548 points de surveillance ont fait l'objet d'au moins dix prélèvements le long des côtes françaises. 53 ont une eau de mauvaise qualité, 261 peuvent être momentanément pollués, mais 70 % ne présentent aucun problème. Comme un bilan doit être nuancé: tout n'est ni noir ni rose. Raison de plus pour ne plus accepter de se baigner les yeux fermés ni de soupçonner des risques exagérés.

### Dans l'Ouest...

### CALVADOS

Comme en 1981, toutes les plages sont ouvertes à la baignade ; mais un arrêté préfectoral du 17 juin 1977 interdit la baignade et les jeux à proximite des émissaires rejetant des eaux usées en mer. On recensait, en 1981, quatorze « flaques » justifiant l'interdiction de la baignade sur une cinquantaine de mètres. On pense, lors des prélèvements effectués l'été prochain constater une nette amélioration pour trois points: Bernières, Asnelles et Arromanches, des travaux ayant été effectués.

du 5 juillet 1982

# Chaque semaine le verdict de l'éprouvette

CET HOMME qui vient d'arrêter sa voiture près de la plage et qui troque le pantalon pour le slip de bain a tout du vacancier. Le voilà qui entre dans l'eau. Mais arrivé aux genoux, il inspecte d'un retard circulaire, se penche sur l'eau et y plonge un flacon. Puis il ressort. Sur une étiquette il note le lieu précis, la date et les conditions du prélèvement et part vers un autre point de la côte. C'est ainsi que de juin à septembre les agents de l'Action sanitaire et sociale surveillent la qualité des eaux de baignade. Au laboratoire, les analyses des échantillons prélevés permettront de déceler les pollutions qui pour-

raient gâcher les vacances.

Ces sites de prélèvement ont été déterminées en fonction de la fréquentation. du relief particulier ou des risques de pollution des lieux de baignade, par exemple à proximité d'un port ou d'un rejet d'eaux usées. Chaque semaine ou chaque mois, l'agent technique vient immerger son éprouvette : la fréquence dépendra des résultats de l'analyse. Ceux-ci donnent lieu à un rapport transmis à la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale qui en informe les maires des communes concernées. A ceux-ci il est demandé de les faire connaître à la population. La presse locale peut être un relais efficace, outre l'affichage sur les plages ou dans les syndicats d'initiative. En cas de pollution, le maire doit interdire la baignade. Le préfet peut se substituer à lui en cas de défaillance. Mais il serait bon aussi de faire connaître les plages où l'eau est la meil-

Les sites les plus surveillés font l'objet d'au minimum dix prelèvements pendant la saison, dont un avant l'ouverture. Les normes, définies par une directive européenne, concernent l'apparence physique de l'eau (odeur, transparence, acidité, traces de pollution) et surtout sa qualité bactériologique. Sur les côtes de l'Ouest, du Calvados à la Vendée, peu industrialisées, aucune annalyse chimique systématique n'est pratiquée, à l'exception de la rade de Brest.

### Des bactéries comme signaux d'alarme

Les analyses concernent avant tout la présence de bactéries d'origine fécale. Sans être dangereuses en elles-mêmes, certaines d'entre elles sont considérées comme de bons indicateurs de poliution : c'est le cas des coliformes. La norme de 2 000 coliformes fécaux et 10 000 coliformes totaux par 100 millilitres est considérée comme un seuil à ne pas dépasser. En cas de teneur excessive, d'autres recherches sont pratiquées : elles concernent des bactéries ou virus pouvant être responsables de maladies, de la simple diarrhée à la fièvre typhoide.

C'est le cas des salmonelles et des entérovirus. Plus souvent les prélèvements



indiquent une teneur excessive en « germes-signaux », plus le lieu de baignade est réputé de mauvaise qualité. A partir d'un prélèvement sur trois dépassant le seuil impératif les eaux sont dites « de mauvaise qualité ». En cas de présence de germes pathogènes, l'interdiction de la baignade peut y être prononcée.

Quand les prélèvements sont suspects dans la proportion d'un sur trois à un sur vingt, les eaux sont considérées comme pouvant être momentanément polluées « Sur le plan de la santé, cela ne veut pas dire qu'on y risque quelque chose », explique le docteur Morin, directeur du laboratoire d'analyse des eaux de l'Ecole nationale de la Santé à Rennes. En revanche, ceia peut inciter à mieux traiter les rejets ou à les éloigner en mer. Mais pas de panique : sauf cas particuliers, il n'y a pas de preuve que l'eau du bain décienche des maladies, à la différence de l'eau bue. La quantité d'eau avalée pendant un bain est trop faible (10 à 100 millilltres) pour courir le même risque. Quant aux éruptions cutanées (boutons, démangeaisons) elles sont plus souvent dues à une réaction au soleil qu'à la présence de champignons difficilement décelables. »

Il n'empêche que si le risque est faible, il vaut mieux se baigner dans des eaux de qualité, celles qui se rapprochent des normes européennes les plus basses, comme c'est — heureusement — souvent le cas sur le littoral de l'Ouest. Cela devrait inciter toutes les communes exposées à la pollution, notamment celles où les campings sont très peuplés, à se doter des installations de rejet ou de traitement nécessaires pour faire apprécier l'eau de mer à tous, surtout à ceux qui n'en ont le bénéfice que quelques semaines dans

### PÊCHEURS A PIED

## Attention, car le fond de l'eau n'est pas toujours clair...

« Les plages et les golfes ne sont pas toujours clairs... ». C'était le titre de notre dossier sur l'état sanitaire des plages en 1982 (O.F. du 5 juillet). Il est bien évident que les plages interdites à la baignade le sont aussi pour la pêche à pied. Mais en dehors des 1548 points de la côte française avant l'objet de contrôles réguliers il existe bien d'autres endroits, certes moins fréquentés, où il est vivement déconseillé de ramasser des crustacés ou des coquillages.

L'ISTPM (Institut scientifique et technique des pêches maritimes) estime que si le risque lié à la baignade dans une eau de qualité moyenne est très faible au niveau de votre santé, celui lié à la consommation de coquillages ayant séjourné dans la même eau est très

En effet, les coquillages ont la propriété de filtrer de grandes quantités d'eau de mer... et d'en retenir des germes. Il faudrait donc boire plusieurs litres d'eau de mer polluée pendant votre baignade pour absorber le même nombre de ger-

Les intoxications par des coquillages surtout, mais aussi certains crustaces, sont souvent assez graves. parfois très graves. Les plus fréquentes sont dues à l'ingestion de germes pathogènes, responsables de troubles instestinaux (salmonelosses, typhoides, paratyphoides, choléra) ou à des virus comme ceux des hépatites virales. Leur présence dans les coquillages est le plus souvent due à la proximité d'égouts provenants d'agglomérations urbaines. Ramasser des coquillages en de tels endroits, c'est vraiment cher-



cher des ennuis de santé. Mais il y a aussi beaucoup d'émissaires de hameaux ou prives, certains clandestins, qui présentent des risques car leur présence n'est pas toujours évidente. On ne peut que conseiller de veiller soigneusement à s'assurer de l'absence de tels égouts dans le voisinage (moins de 1 km) avant de se lancer dans une récolte.

Pour réduire au maximum les risques, il faudrait que votre pêche soit cuite longuement avant d'être consommée.

Tous ces conseils vous les trouverez dans des ouvrages de vulgarisation.

L'ISTPM a souvent des demandes de renseignements concernant la couleur inhabituelle de l'eau (du

rouge minium au brun foncé et au jaune). Cette coloration est due à la prolifération massive de certains organismes microscopique dans l'eau de mer, surtout au printemps et à l'automne. La plupart ne présente aucun danger (quatre ou cinq sur une centaine peuvent être toxiques). Dans le doute téléphonez à l'ISTPM

Enfin, trois conseils, ou plutôt trois « règles » à ob-

- remettez à leur place les « cailloux soulevés afin de ne pas détruire la flore et la faune qui y vivent et qui mettront un an à se reproduire :

limitez votre pêche à

votre appetit

- rejetez ou replacez les coquillages et crustacés trop petits.

Deux derniers conseils la pêche à pied est longue. et le soleil tape dur sur les imprudents qui ne se protègent pas des rayons. Enfin n'oubliez jamais l'horaire de la marée montante.

> (1). - Voici les adresses des laboratoires de l'Institut des pèches maritimes (mais vous pouvez aussi vous adressez aux Affaires maritimes de votre secteur) .

> Nantes: BP 1 049, 44 037 Nantes Cedex (tél. (40) 74.99.81).

Ouistreham: 65, 67, rue Gambetta, 14150.

Saint-Servan : Villa Ker Raoul. cale St-Père, St-Servan. 35400 St-Maio.

Brest: 21. rue Villaret-Joyeuse, 29200.

Quimper: 19, rue Mada-me-de-Sévigné, 29000. rue François-Lorient : ru Toullec, 56100.

La Trinité-sur-Mer : rue des Résistants, 56470. La Rochelle, 74, allée du Mail. 17000.

# Salubrité du littoral

CAEN. – La vague des baigneurs va d'ici quelques jours déferier et se fondre dans la vague marine. C'est le moment traditionnel où l'estivant, curieux ou prudent, peut se demander dans quelle eau il va tremper ses pieds. C'est aussi l'époque, où, non moins traditionnellement, sont publiées ici et là, et bien souvent sans nuances, des cartes donnant le classement des zones de baignades du

littoral. Selon les résultats des contrôles sanitaires et prélèvements, les plages sont ainsi cotées entre « A » — eaux de bonne qualité — et « D » — eaux de mauvaise qualité, où la baignade peut être, mais pas toujours, interdite.

Une certaine réserve doit cependant être observée : il faut d'abord savoir que les résultats publiés datent de la saison dernière. Des modifications dans la qualité des eaux ont pu survenir, notamment à la suite des travaux d'assainissement effectués pendant l'hiver. Il faut aussi se garder de toute schématisation hâtive : les analyses concernent des lieux précis de prélèvements : il peut, donc, être excessif de « cataloguer » toute une plage à partir d'un seul point de surveillance. A quelques centaines de mètres de ces points, la qualité des eaux varie souvent. Dans un sens comme dans l'autre.

Cela dit, quelle qualité d'eau de baignade vont trouver ici les estivants? Ce n'est pas un secret : l'eau de mer n'a pas sur le côtes du Calvados, la pureté de celle d'un lac de montagne. Mais d'une manière générs'e, la situation reste Identique & saison passée : c'est-à-dire que la baignade est autorisée parteut, à 14 « flaques » près. Ces quatorze points d'interdiction, dont la liste est donnée ci-contre, ont été fixés par un arrêté préfectoral du 17 juin 1977, afin d'éviter la baignade et les jeux à proximité d'émissaires rejetant des eaux usées en mer.

### Des règle

### élémentaires

« Dans le département, la situation est très variable, expliquet-on à la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale). Une certitude en tout cas, aucune épidémie n'a été constatée ici, à la suite de beignades. Bien sûr, si dans certains secteurs, restés sauvages, sur la côte du Bessin par exemple, la qualité de l'eau est excellente, on ne peut s'attendre sur le reste du littoral, très urbanisé, à des résultets perfeits. Dans une baie qui comporte deux estuaires, ceux de la Seine et de l'Orne, il y aura toujours, comme un « bruit de fond de pollution ».

Malgré tout, les eaux de baignade ne présentent pas de danger
appréciable, à la condition de respecter des règles élémentaires
d'hygiène: par exemple, de ne
pas se baigner à la sortie des
émissaires. A plus forte raison d'y
laiser des enfants jouer! C'est
pour éviter ce risque que l'arrêté
de 1977 a été pris: ces points
d'Interdiction doivent être signalés
et matérialisés par des panneaux
aux accès. C'est la responsabilité
des maires des communes concernées »

l à où il faut ingurgiter des litres et des litres d'eau pour être malade, quelques coquilleges suffisent...

Comme un panache

de fumée

Il convient aussi de préciser que la liste des baignades interdites n'est pas établie définitivement. Bien au contraire, les travaux entrepris pour l'assainissement - œuvre de longue haleine - et qui permettent de « casser la chaîne de la contamination ». apportent des améliorations qui ne sont pas toujours mesurables immédiatement. Ainsi pour trois points au moins, encore interdits pour la baignade, de meilleures analyses sont attendues, pendant cette saison. Il s'agit de Bernières (abandon de l'ancienne station), d'Arromanches (nouvelle station) et d'Asnelles, qui s'est dotée d'une station par lagunage, efficace.

En fait, il apparaît que la pollu-. tion est difficile à cerner pour les eaux de mer, tout particulièrement. A la sortie d'un émissaire, on peut constater de très mauvais résultats d'analyses. Mais à quelques mètres our la droite ou la gauche, la qualité de l'eau sera satisfaisante ! « La pollution, diton, à la D.D.A.S.S., c'est un peu comme un panache de fumée sortant d'une cheminée. Les courants peuvent emporter ces eaux usées et polluées à des centaines de mètres... De toutes facons, le risque est minime car un balgneur Ingère de faibles doses

d'eau... »

Ce qui apparaît, finalement, beaucoup plus dangereux pour les estivants, c'est le ramassage et la consommation des coquillages sans précautions. Les coquillages (moules, praires, palourdes, coques, etc) filtrent, en effet, l'eau et retiennent des germes pathogènes, qui provoquent, parfois, gastro-entérites, typhoïde, hépatite virale ou troubles nerveux... Chaque été, on voit des touristes inconscients ramasser ainsi des coquillages dans des zones pourtant déclarées insalubres. Certains consomment le produit de leur pêche « cru », ou l'emportent dans

pecne « cru », ou l'emportent dans le coffre surchauffé de leur voitu re, multipliant ainsi les effets toxiques.

Les touristes doivent savoir que les gisements de coquillages sont pratiquement, tous, déclarés insalubres à l'est de l'Orne et jusqu'à la Seine, à l'exception des gisements de Cabourg et Houlgate, et y compris les bancs de Merville. Il est recommandé à ce sujet de se renseigner près des mairies ou des Affaires maritimes. Une précaution qui aurait permis, il y a deux ans, d'éviter les 13 cas de typhoïde recensés à Blonville!

# Alerte à la gastro-entérite de Honfleur à Ouistreham

Les vacanciers qui séjournent sur la côte du Calvados ont la possibilité de s'adonner à de multiples passetemps. La pêche sur les rochers n'est pas un des moindres et il est fréquent de voir des familles entières partir à l'assaut des moules et des coques qui fournissent de délicieux repas. Mais les coquillages sont dangereux et l'imprudence des estivants qui ne tiennent aucun compte des mises en garde vient de provoquer une véritable épidémie. Le nombre des personnes tombées malades après l'absorption de mollusques est en effet inquiétant.

La gastro-entérite virale, qui se caractérise par de violentes diarrhées doublées de séries de vomissements, fait des rayages sur la littoral au cours des derniers jours.

Au point où en sont devenues les choses, le bureau de Affaires maritimes de Trouville déplore fortement que les municipalités n'aient pas davantage attiré l'attention des populations, résidents ou vacanciers, sur les dangers qu'entraîne une telle consommation, en placardant comme il était recommandé l'avis rédigé par ses services (nous apprenions en dernière heure que la station de Villerville venait de lever cette restriction).

En tout état de cause, les Affaires maritimes rappellent que la pêche aux moules est interdite dans tout le secteur côtier compris entre Honfleur et Ouistreham, ce qui évitera peut-être, si cet appel est entendu (et les consignes strictement appliquées) une propagation de l'épidémie.

Plusieurs pharmacies de Trouville et des communes environnantes durant ces trois derniers jours ont été prises d'assaut par de très nombreuses personnes ayant « dégusté » des coquillages pêchés notamment aux Roches Noires à Trouville et à Villerville, bien que de nombreux panneaux interdisent cette « récotte ».

Les pharmaciens ne peuvent que conseiller à leurs clients de lire l'affiche éditée par la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales de Caen qui donne quelques conseils pour parer à tout incident :

- Eviter de ramasser des coquillages à la sortie des estuaires et des émissaires côtiers dont l'eau est particulièrement polluée :
  - Les consommer le plus rapidement possible ;
  - Ne jamais consommer ces coquillages crus ;
- Les faire cuire au moins un quart d'heure pour atteindre une température de 100 degrés (destruction du virus de l'hépatite);
- Ne jamais consommer de coquillages, en particulier de moules lorsque la mer est envahie de plancton rouge (marée rouge).

A noter que les premiers symptômes de l'intoxication se produisent quelques heures après l'absorption des coquillages. Les troubles, selon leur origine bactérienne ou virale, sont différents.

## Pêche des moules sur le gisement du Ratier

La pâche des moules sur les gisements insalubres du Creve et du Grand-Cordon est autorisée jusqu'au 31 décembre 82 dans les conditions fixées par le présent arrêté pris par l'administrateur général directeur des affaires maritimes.

Pourront seuls pratiquer cette pêche, les pêcheurs en bateau pourvus d'une autorisation délivrée par l'administrateur des Affaires maritimes chef du guartier de Caen.

« La pêche ne pourra être pratiquée que du lever au coucher du soleil. Elle devra être effectuée à la main ou à l'aide des rateaux à moules normalement autorisés. Les produits pêchés devront être de taille marchande, à défaut de quoi ils devront être rejetés à la mer.

 Les produits pêchés devront être débarqués au port de Ouistreham et pour les doris, en un lieu qui sera fixé ultérieurement, aux heures fixées par le syndic des gens de mer.

Les produits débarqués ne devront en aucun cas être livrés directement à la consommation, ils ne peuvent être enlevés aux heures fixées par l'autorité maritime que pour être épurés ou reparqués dans les conditions prévues par l'I.S.T.P.M. par les seuls exploitants de stations d'épuration ou concessionnaires d'établissements de pêche agréés et autorisés à prendre livraison par l'administrateur des affaires maritimes, chef du quartier de Caen.

 Les produits enlevés dans les conditions prévues à l'article ci-dessus devront être transportés vers les lieux d'épuration ou de reparquage, sous le couvert de l'autorisation prévue par l'arrêté du 6 janvier 1977 pour les coquillages insalubres d'un ticket de pesée visé par le syndic des pens de mer de Ouistreham.

Un contrat devra être passé entre les pêcheurs et les épurateurs ou reparqueurs intéressés, au début de la campagne de pêche, les autorisations de transports n'étant délivrées qu'à ces destinataires agréés.

Les quantités transportées ne devront pas être inférieures à 1 tonne. A l'arrivée, une nouvelle pesée sera effectuée. Le ticket de pesée et l'autorisation de transport, visés par l'autorité lcoale des Affaires maritimes et par la station d'épuration ou par le surveillant local de l'I.S.T.P.M. en cas de reparquage, seront retournés immédiatement au syndic des gens de mer à Ouistreham. Aucune autre autorisation de transport ne pourra être délivrée avant réception de ces pièces.

 Les produits débarqués ne pouvant être enlevés dans les conditions prévues données précédemment, devront être rejetés à la mer aux emplacements fixés par l'autorité maritime.

 Les autorisations seront accordées compte tenu de la productivité du gisement et des possibilités d'épuration. Elles deviendront caduques avec la fermeture de la pêche.

 Toute infraction au présent arrêté sera sanctionnée: pour les pêcheurs, par le retrait ou la suspension des autorisations de pêche; pour les épurateurs, par le retrait ou la suspension des autorisations d'épuration.

## La consommation de coquillages présente plus de risques que la baignade

### Points où la baignade est interdite sur une cinquantaine de mètres

- Près de l'émissaire de Villerville (Est de la plage).
- Estuaire de la Touques à Trouville (Quest de la plage).
- Près de l'émissaire de Blonville (Ouest de la piege).
- Près de l'émissaire Est de Villers.
- Estuaire de la Dives à Houlgate (Ouest de la piage).
- Estuaire de l'Orne à Ouistreham (Pointe du Siège).
- Près de l'émissaire d'Hermanville (Est de la plage).
- Près de l'émissaire Est de Lion.
- Près du rejet de la Capriciouse à Luc (Quest de la plage).
- Près de l'émissaire Est de St-Aubin.
- Près de l'émissaire de Bernières (Quest de la plage). - Près du rejet de l'Edit à Courseulles (Est de la plage).
- Près du rejet de la Grodne à Asnelles (Est de la plage).
- Près de l'émissiaire d'Arromanches (Centre de la plage).

### Points de surveillance où la qualité des eaux était mauvaise au cours de la saison 81 (qualité D)

- Villerville : poste de surveillance et terrain de camping.
- Trouville : rue Croix.
- Bionville : poste de surveillance,
- Villers : poste de surveillance. - Lion : poste de surveillance.
- St-Aubin : poste de surveillance. Arromanches : poste de survelliance.
- Tracy-sur-Mer : cale de la Brèche.

### Consells pour la consommation

### des coquillages pêchés par les estivants

- Ne jamais ramasser de coquillages à la sortie des estuaires et émissaires côtiers.
- Consommer les coquillages le plus rapidement possible.
- Ne jamais les consommer crus.
- Les faire cuire au moins un quart d'heure pour atteindre les 100°. Ne pas se con-

tenter de les faire ouvrir à la

- Ne jamais consommer de coquillages, notamment des moules, lorsque la mer est envahle de plancton rouge. Cette marée rouge est provoquée per la prolifération de « dinoflagellés » qui secrètent une toxine dangereuse pour le système nerveux.

### OUEST\_FRANCE du 16 juillet 1982

# La pêche aux moules

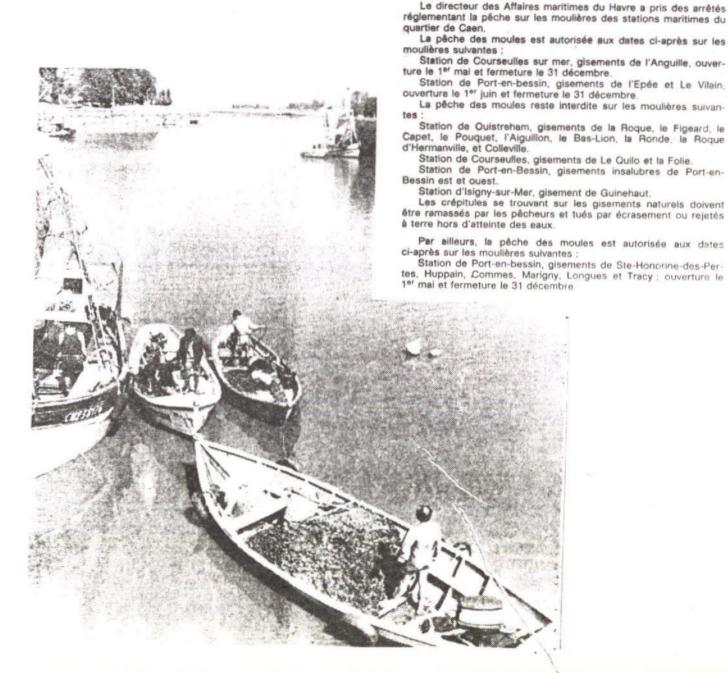
La pêche aux moules, qu'elle soit semi-professionnelle ou le fait de simples particuliers, est une pratique anciennes, que l'extension du Radier n'a fait que développer davantage aux cours des années. On peut encore rencontrer dans les campagnes, pourtant éloignées, des activités maritimes et traditionnellement tournées vers l'intérieur; de vieilles gens qui vont encore, la saison venue, à la pêche aux moules entre Vasouy et Villerville.

Pendant de nombreuses années aussi, les petits restaurants sur la côte offraient comme unique plat du jour le « moules-frites » que la femme du patron allait chercher chaque jour avant la marée.

La plupart de ces pratiques ont disparu, étouffées par l'appât du gain touristique et la qualité (parfois douteuse) des eaux littorales. La pêche aux moules subsiste pourtant, et épisodiquement, chez les ramasseurs occasionnels, les crises de gastroentérite.

Les moules péchées par les professionnels patentés ne sont pas, en principe, mises sur le marché. Une fois ramenées à terre, elles sont mises en sacs et expédiées vers des cleux et des eaux plus cléments, généralement en Bretagne, où elles sont à nouveau immergées dans des bassins de décantation qui les débarrasseront, espère-t-on, de leur nocivité accumulée en Baie de Seine.

Ces dernières années, le taux de pollution des eaux littorales de la Baie de Seine aurait balssé, selon certaines sources, de 60 %. A ce rythme, il sera bientôt possible de retourner pêcher soi-même ses moules, sans appréhension aucune. Pour l'houre, la pêche à pied est encore rigoureusement interdite, et passible, malgré l'absence fréquente de pannéaux significatifs, d'amendes.



Réglementation de la pêche

sur les moulières du quartier

de Caen

## DE L'EQUIPEMENT SERVICE MARITIME

CELLULE HYDROLOGIE \_ POLLUTION

# Moyenne géométrique des résultats de salubrité des eaux de baignade

ETE 1982

	COLIFORMES TOTAUX			COLIFORMES FECAUX			STREPTOCOQUES FECAUX		
PLAGES	Log m	(logm)	Moy.	Log m	(Logm)	Моу	Log m	(logm)	Моу.
- Don leur	5,66	080	287	H , 9H	0,78	/HO	2,22	1,53	9
- The Plerville Est	8,43	1.74	4595	7,34	1,82	1548	4,56	2,39	106
- Tourle (Est)	6,68	1,29	797	564	1,45	282	3,17	1.72	24
- T-touville (Rue Croix)	6,96	1,47	1054	6 19	1,91	H88	3,91	2,15	50
. Dequelle	6.18	1,62	1186	580	1,52	3321	3,81	2,18	45
Blowille	7,21	1.74	1359	6,56	1,4	708	5,17	2.70	17-5
- Tallers - pluet	6,78	1,39	885	631	1,49	551	3 57	2,36	35
Houlgate (Rue Armengand)	7,94	2,53	2824	7,m	2,42	1226	SHA	2,04	224
Cabowg	d. 75	1,77	116	4,27	2,14	72	3,31	2,00	28
- le Home Varaville	4.76	1,40	117	3,70	1,62	LA	2,31	1.71	10
- Franceielle	508	1,15	161	4,33	1,46	76	1,76	1,51	585
. Quistre nom ( Dointe du Siège)	615	2,30	468	538	2,43	217	2,92	2,06	18
- Quistre nom (loste de surveillance)	4,85	1,51	128	4,28	1,45	72	2,03	1,70	7
- Collevelle - Houtgomery	4,90	1,31	135	4,16	1,68	СН	2,24	1.77	9

	COLIFORMES TOTAUX COLIFORMES FECAUX STEPTOCOQUES						ECAUX		
PLAGES	Log m	(log m)	Моу.	Log m	( log m)	Moy.	Logm	(log m)	Moy.
- Hermanurlle	5,38	1,88	219	4,92	1,70	137	2.77	1,75	16
- trou spines	d. 78	1,67	119	4,32	1,72	75	2,76	1,89	16
- tre shier	6,48	1,59	656	5,71	Л,8н	30H	3,53	2,43	34
- Langruse . Sono	7,37	1,92	1593	6,18	2,28	85	4,20	2,40	67
- St Aubin - Dime	7,25	1,68	1415	6,72	1,96	834	511	2,94	166
- Bernières almo (ouest)	7,29	2,18	1472	668	2,33	795	4.53	2,35	93
- Constendes (Extremulé est. Immendes	5,87	1,26	357	4,92	2,44	137	4,55	3,38	95
- Cowsenlles (devant piscine Est)	5,85	2,01	348	537	2,25	216	3,85	2,44	47
- Graye - None	6,39	1,74	599	557	1,99	264	3,98	2,34	54
- Asuella	6,73	1,64	838	5,60	1,98	213	4,49	3,25	89
- Arromanches	7,10	1,9=	1222	6,77	2,11	877	5,36	1,98	214
- Tracy . o'met	7,48	2,26	1779	6,99	2,53	1093	605	2,57	J127
. Port. ci. Bessin	694	1,70	1035	6,05	1,81	425	4,47	2.79	87
- St. Honorine des . Pertes	6 0H	1,32	423	5,67	1,50	290	3,62/	242	37
- It tourent - spres	4,97	2,20	145	4,25	2,61	To	2,84	2,46	17
- Treville somes	5,63	1,91	278	d,13	2,28	63	282	2,56	17
- Grandcamf. Est	5,8H	1,99	345	4,54	2,26	94	2,99	1,90	19

36 et 38, rue Scamaroni 14014 CAEN CEDEX

PROPOSITION DE NOTATION
DES BAIGNADES

00

### PRINCIPE DE MOMATION DES BAIGNADES SELON LO L.D.B.R.H.

Pour chaque contrôle d'une baignade donnée, nous disposons de 3 paramètres, à savoir le nombre dans 100 ml des :

-	coliformes totaux	symbole	CT
_	Coliformes fécaux	"	CF
-	Streptocoques fécaux	n n	SF.

Selon la directive européenne du 8 décembre 1975 (76/160/CEE) reprise pour application en France par des circulaires du Ministère chargé de la Santé, notamment en date du 23 juin 1976, 22 juin 1977, 23 juin 1978, 25 juin 1979, 10 juin 1980 ... pour la mer, on doit envisager les limites suivantes:

		: valeur : au nombre : guide G : suivant	: à la limite	Dépassement : de cette : valeur limite: (M) :
:	CT	: 500	10 000	> 10 000
:	CF	100	2 000	> 2 000
:	SF	100	non prévu par la CEE 1 000 selon circulaire du 23.06.1976	> 1 000 (meme remarque)

Par convention dans notre travail, nous n'affecterons le symbole "I" qu'à une valeur dépassant la limite de "G". De même pour "M". On pourra ainsi remplacer les chiffres par l'une de ces trois lettres, et en fin de saison estivale, pour une plage donnée, indiquer, tous paramètres confondus, le nombre de fois que l'on a rencontré des valeurs G, I, M. Ainsi pour 14 contrôles, soit 42 valeurs disponibles, une plage pourra par exemple se caractériser par

G = 32 I = 8 M = 2

Il est évident que la salubrité d'une plage sera d'autant meilleure qu'on aura répertorié davantage de G et moins de M. Pour les valeurs I, soit elles se rapprochent de G et méritent de faire pencher un peu la balance du bon côté, soit elles se rapprochent de M et ne doivent pas être prises en compte positivement. Enfin les valeurs M annulent l'influence favorable des valeurs G, ce que nous avons expriméen leur affectant un signe négatif.

.../...

Ainsi la notation d'une baignade en fin de caisen se ramène à :

- 1 Additionner par paramètres séparés, toutes les appréciations G, I (dépassement de G) et M (dépassement de I).
- 2 Faire le total N du nombre de valeurs ainsi prises en compte
- 3 Faire l'opération suivante afin d'obtenir la note finale pouvant aller de 6 20 à + 20 :

$$\frac{20}{N} \left[ \left( G + \frac{I}{2} \right) - M \right]$$

Justification: Les valeurs G sont prises en compte positivement
Les valeurs M sont prises en compte négativement
Les valeurs I, représentant une bande assez étroite donc
assez proche de G sont prises en compte positivement
pour moitié.

La notation /20 fait appel à une notion courante pour le public en ce qui concerne l'appréciation de la qualité d'un produit.

Dans l'exemple donné précédemment nous aboutissons à la note suivante :

$$\frac{20}{42}\left[ (32+4)-2\right] = 16,2.$$

On voit qu'avec une seule décimale, ce qui largement suffisant, une plage, pour une saison estivale, sera caractérisée par une note pouvent prendre 400 valeurs différentes, ce qui permet d'apprécier des nuances très fines.

Ainsi, dans notre rapport 1980 au Conseil Départemental d'Hygiène du CALVADOS, nous avons par exemple comparé les résultats, pour une plage proche d'un estuaire, selon que le courant porte de l'estuaire vers la baignade - note 3,3 - ou parte en sens inverse - note 10,5 - : différences significatives et faciles à apprécier.

### COMPARAISONS DES CLASSES A. B. C. D. PREVUES PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTE AVEC LA NOTATION DU L.D.R.B.H.

Soit une baignade contrôlée 20 fois, ce qui permet l'exploitation de 60 paramètres se répartissant entre les appréciations G. I. N.

Définition de la classe A : Eau de bonne qualité, respect des conditions prévues par la directive européenne, à savoir :

CT: aumoins 95 % des résultats ne dépassant pas la limite de I et au moins 80 % des résultats respectent G

CF : idem

SF: au moins 90 % des résultats respectant G.

(la note "plafond" dans cette classe correspond évidenment à 20. Toutes les valeurs sont conformes à G).

.../...

la "note plancher" serg

pour CT et pour CF: 19 G ou I (95) mais 16 G (80) donc 3 I et au pire 1M.

pour les SF: 18 G (900) et possibilité limite de 2 M (bien peu probable d'ailleurs).

note plancher correspondante :

$$\frac{20}{60}$$
 [(50 + 3) - 4] = 16,3

Toute note supérieure peut correspondre au classement en A et aucune note inférieure ne le peut. Toutefois la probabilité pour qu'il y ait beaucoup de G, peu de I et en même temps 4 m est très faible. Il est bien plus probable qu'avec 50 G, on aura 10 I et 0 M correspondant à la note 18,3. Effectivement le seul classement en A rencontré ces dernières années correspondait à la note 19,25, alors que les notes des plages classées en B se répartissaient ainsi :

15,35 16,15 16,43 16,62 16,9 16,9 17,14 17,25 17,86 18,81

Pour cette dernière plage (GRAT DCAMP LES BAINS, Quest 1981) contrôlée 14 fois pendant la saison, la note résultait de la répartition suivante :

37 G c'est à dire 88,1 %
5 I soit 11,9 % mais 3 fois pour les CF (7,14%)
0 M.

On voit que une valeur I de trop pour les CF a empêché le classement en A alors que notre note reste favorable.

L'inconvénient des limites, c'est précisement qu'elles supposent que tout ce qui ne les définit pas les contredit, alors que la logique et le bon sens peuvent tenir compte des répartitions vraisemblables et de celles qui ne le sont pas. Cela se retrouvera avec plus d'acuité dans les classes suivantes.

Définition de la classe B : Bau de qualité moyenne. Au moins 95 % des résultats ne dépassent pas I pour les CT et les CF. Pas de référence aux SF.

Note plafond pour 20 analyses, soit 60 paramètres :

G = 56 I = 4 (concernant le même paramètre, CT ou CF) M = 0

$$\frac{20}{60}$$
 [(56 + 2) - 0] = 19,3

On voit donc qu'entre 16,3 et 19,3 une baignade peut être classée en A ou en 3 selon les aléas d'une seule valeur dépassant même légèrement G dans la saison. Il n'y a pas plus de raison de situer la barre séparant ces 2 classes à 16 qu'à 19.

Note plancher : nous devons la définir sans tenir compte des streptocoques fécaux. Dans ces conditions, pour 20 contrôles nous ne disposons donc que de 40 valeurs :

G = 0 (limite hautement improbable)

I = 38

II = 2 (pas plus de 5% en CT et en CF).

$$\frac{20}{40}$$
 [(0 + 19) - 2]= 8,5

Ce minimum est très improbable (voir ci-dessus les notes correspondant aux classements en B du littoral du CALVADOS).: S'il y a absence totale de valeurs conformes aux nombres guides, il est incroyable que la limite impérative ne soit dépassée que 1 fois dans la saison pour chaque paramètre. D'autre part une eau ne contenant jamais un nombre de CT ou de CT conforme aux nombres guides ne nous semble pas mériter l'appréciation "eau de qualité moyenne". Enfin il s'agit d'un milieu très variable par nature et l'appréciation statistique vise à pallier cette variabilité. La définition de la classe B est impropre à tenir compte de cette donnée. Elle évolue dans une zone très vaste, de 19,3 à 8,5 ne correspondant en aucune façon à une population homogène pouvant être recouverte par une classe unique.

Définition de la classe C : (eau pouvant être polluée momentanément)
Au moins 2 prélèvements sur 3 respectent la limite I pour les CT
et les CF. Pas de référence aux SF.

Note plafond : pour qu'une baignade contrôlée 20 fois soit rejetée de la classe B, il faut :

plus de 1 résultat sur 20 en M pour au moins les CT, tout le reste pouvant être favorable, c'est à dire :

		CT	CF	total
G	=	18	20	38
I	=	0	0	0
M	==	2	0	2

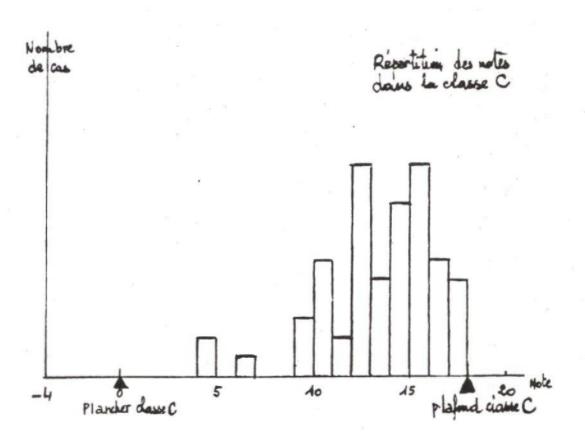
$$\frac{20}{40}$$
 [(38 + 0) - 2] = 18

(cette note serait de 18,7 si l'on disposait de 30 contrôles dans la saison car il suffirait encore de 2 fois M en CT pour que cela représente plus de 5%).

Bien entendu comme nous prenons en réalité également en compte les SF pour lesquels les valeurs se classent plus facilement en G que celles qui concernent les CT, on pourra être encore en C avec des notes supérieures, la limite étant 18,7 si les 20 valeurs des SF correspondent à G.

Donc entre 8,5 et 18,7une baignade peut se classer en B ou en C selon la répartition des valeurs, et cela jouera souvent sur 1 seule valeur se situant en M, même pas très loin de I.

Nous avons vu précédemment que nous n'avons jamais trouvé de classement en B proche du plancher de cette classe. Toutes les notes de cette classe se trouvent près de son plafond. Réalisons une représentation graphique de la répartition des notes dans la classe C



Premons 2 exemples concrets de notation :

CABOURG en 1982 - note L.D.R.	.в.н. : 17,	4 (prenant	en compte	les	SF)
répartition		CT	CF		
	G	14	13		
	I	4	4 <	soit	la note 16,7
	7.7	0			les SF
OUISTREHAM, poste 1 en 1981 :	note L.D.	R.B.H. : 17	7,9		
répartition		CT	CF		

G

.../...

10 ) soit la note 17,1 sans les SF.

Les notes utilisées pour le graphique ci-dessus montrent que le classement en C a été attribué pour des baignades auxquelles nous avons donné des notes allant de 4,1 à 17,9 avec une grosse majorité au-dessus de 9, donc relativement groupée vers la note plafond.

Note plancher, au-dessous de laquelle on est obligatoirement en D : moins de 2 prélèvements sur 3 respectant I pour les CT et les CF, sans référence aux SF : la limite est, pour 21 analyses (pour faciliter les calculs)

Définition de la classe D (eau de mauvaise qualité) : moins de 2 prélèvements sur 3 respectant I pour CT et CF.

Note plafond : Reprenons le cas précédent à 21 contrôles annuels. Il suffit que pour 1 paramètre, par exemple les CT, il y ait plus de 1 résultat sur 3 non conforme à I. La limite sera, l'une façon toute théorique et très improbable :

$$\frac{20}{42}$$
 [(35 + 0) - 7] = 13,3

NOte plancher : Elle est évidemment 6 20. C'est le cas où toutes les valeurs se classent en M.

$$\frac{20}{42}$$
 [(0 + 0) - 42]

Une telle eau de mer ne mérite évidemment plus l'appellation de baignade puisqu'il y a en permanence plus de 2 000 coliformes fécaux dans 100 ml.

### CONCLUSION :

Pour chaque classe du Ministère de la Santé, nous avons défini une note plancher, une note plafond, et observé la répartition des notes rencontrées :

		: plancher :	plafond	: fourchette : réelle :
:	A	16,3	20	19 (note unique)
	В	8,5	19,3	: 15,3 à 18,8
	С	0	18,7	9 à 18 (rares excep- tions à partir de 4)
	D	- 20	13,3	-2,6 à 11,3

d'expériences à l'échelon national. Mais ence qui concerne les 3 autres classes, on voit que leur définition est trop arbitraire et que B et C principalement se recouvrent trop entre elles et recouvrent trop A et D. La classe A est trop étroite, la classe B mal définie puisque rarement rencontrée et trop hétérogène. La classe C est trop vaste, recouvrant des réalités très différentes les unes des autres. Les usagers de la méthode de classement en 4 classes essayent de sortir de cette difficulté en nuançant "B proche de A" ou "C proche de D", mais cela ne fait que 10 sous-classes en tout et reste d'une définition imprécise.

Sur les graphiques de salubrité du littoral du CALVADOS quenous présentons chaque année du Conseil Départemental d'Hygiène, nous aimerions tracer des parallèles à l'axe des abscisses qui départageraient les différents niveaux de pollution. Nous ne pouvons pour cela nous référer aux définitions des classes A, B, C, D selon le Ministère de la Santé. Par contre nous pensons pouvoir le faire en fonction de la répartition probable des notations dans chaque classe et proposons les valeurs de références suivantes :

dont le report sur les graphiques fait bien apparaître le niveau ce pollution de chaque plage.

au dessus de 16 la baignade est de bonne qualité bactériologique, de 12 à 16 qualité moyenne, en dessous de 12 et spécialement de 8 qualité défectueuse.

### REMARQUE

Cette notation a été établie par le L.D.A.B.H. en vue de tirer le maximum d'enseignements de la masse des résultats disponibles pour aller du classement A, B, C, D.

Il est sans doute encore perfectible et toute observations peuvent être transmises au L.D.R.B.H.

Il pourrait par exemple \$tre plus clair d'effectuer la notation de 0 à 20 (au lieu de - 20 à + 20 actuellement) sans perdre beaucoup de sensibilité si cela devait faciliter l'utilisation des résultats.

### PRINCIPE DE LA CORRECCION DU LA MOTATION DE BRALE EN PONCTION DE LA PLUVIOLERRIE ESTIVALO

L'examen des motes générales sur le littoral montre une dégradation lors des années pluvieuses, ce qui laisse penser qu'il serait possible de commarer les années à pluvionétrie égale.

Pour corriger les notes, il f ut bien sur d'abord au'il y it une corrélation note-pluviométrie (1). La courbe correspondante est reportée sur la figure 1 où l'on peut distinguer 2 zones :

- pluviométrie inférieure à 140 mm (valeur moyenne estivale). La note est principalement liée à l'état de l'assainissement. La pluviométrie serait alors secondaire, il n'y a pas de corrélation nette (ni logique) donc pas de correction.
- pluviométrie supérieure à 140 mm. Le pluviométrie « une incidence import n'est on peut tracar une droite de corrélation. Cette droite n'est valable que our un certain assainissement et on choisira celui de 1981.

In supposent que l'ass inissement n'ait d'it qu'évoluer, elle passe par le point 1981, se situe au-dessus de 1978 et 1980 et en-dessous de 1982.

De plus la note corrigée de 1978 doit être comprise entre celle de 1977 et 1979 (et plus proche de 1977). L'écart des points à cette droite peut être attribué (à la dispersion près) à l'évolution de l'assainissement par rapport à 198:.

Pour obtenir la note corrigée, on trace une par illèle la droite de corrélation à partir de la note brute. Son intersection avec la verticale de pluviométrie 140 mm donne la note corrigée.

<sup>(1)</sup> Par souci de cimplification, la pluvionétrie prise en compte est celle de CARTIQUET (du 15.00 en 15.00) qui ne représente pas enectament la pluvionétrie novemble sur le littor.

